Rapports d'activité et financier Année 2018

Relais) rléanais **JEUDI 25 AVRIL** 2019

2018 - Emmanuel, personne accueillie

Assemblée Générale



SOMMAIRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 AVRIL 2018	3
MOT DU PRESIDENT	8
RESSOURCES HUMAINES	g
	_
RAPPORT D'ACTIVITE	<u> 13</u>
PREAMBULE	
AGENDA 2018 DU RELAIS ORLEANAIS	17
L'ACTIVITE BENEVOLE EN 2018	22
ACTIVITE RESTAURANT SOCIAL, ACCUEIL DE JOUR	2 3
ACCUEIL DE NUIT SANS HEBERGEMENT	27
ACCOMPAGNEMENT EQUIPE EDUCATIVE	29
ACTIVITE HYGIENE ET SANTE	33
ACTIVITES DE LOISIRS ET CULTURELLES	38
RAPPORT FINANCIER	41
RAPPORT FINANCIER	
BILAN AU 31 DECEMBRE 2018	
IMMOBILISATIONS / AMORTISSEMENTS 2018	
COMPTE DE RESULTAT RECAPITULATIF	48
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	53
DEDCRECTIVES 2010	
PERSPECTIVES 2019	<u> 59</u>
BUDGET 2019	60
Perspectives	61

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 AVRIL 2018

L'assemblée générale s'est tenue dans les locaux de l'association le jeudi 19 avril 2018. Elle a été convoquée par courrier postal en date du 21 mars 2018.

L'ordre du jour de la convocation est le suivant :

- Vérification du quorum
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017
- Rapport d'activité
- Rapport financier et Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes 2017 et affectation du résultat
- Approbation du budget 2018
- Perspectives 2018 et projet de restructuration
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Après vérification, la feuille de présence fait apparaître 103 adhérents à jour de leur cotisation.

- 45 adhérents sont présents
- 32 adhérents sont représentés

Soit 77 adhérents votants sur 103 (75%)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 17h15. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et évoque les différents points de l'ordre du jour.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017

Après consultation, le compte rendu de l'assemblée générale 2017 est APPROUVE A L'UNANIMITE soit 100% des voix.

Mot du Président

Etienne DELECRIN, Président, commence par saluer la présence de Gilbert CARREAU, ancien Trésorier du Relais Orléanais, qui a été très actif jusqu'en 2017. Il lui remet une carte signée par de nombreux bénévoles et réalisée par Richard MEUNIER.

Etienne DELECRIN remercie aussi les bénévoles d'apporter un supplément d'humanité aux personnes accueillies. Il souhaite que cette Assemblée Générale soit un temps de ressourcement pour retrouver de l'énergie dans la convivialité.

"En terme de bilan, je veux d'abord dire un grand merci à toutes et tous, bénévoles, qui participez avec beaucoup de cœur à cette aventure et apportez un supplément d'humanité à tant de personnes qui en ont besoin.

Merci également à nos salariés qui n'ont pas toujours la tâche facile dans l'implication de leur mission. Reconnaissons que nous sommes soutenus dans notre effort par les autorités locales et nationales qui nous subventionnent et, par ce fait, reconnaissent la nécessité de notre activité.

Nous pouvons avoir, quelquefois, le sentiment d'être dépassés, voire submergés par les besoins qui se manifestent. Mais n'oublions pas nos principes d'humanisme : devant nous, à côté de nous, chez nous, viennent des personnes qui essaient de reprendre en main leur destin et reconstruire une vie cabossée.

C'est toute la grandeur de notre action collective. Pour éviter une certaine lassitude, n'hésitons pas à coopter de nouveaux bénévoles pour renforcer les équipes existantes sur les différents services proposés par le Relais Orléanais mais aussi au Conseil d'Administration et au Bureau de l'Association.

Nos projets de reconstruction mobilisent des énergies et chacun peut se poser la question de sa participation active à ce qui constitue un moment important pour toute l'association. Les tâches paraissent moins lourdes quand elles sont mieux partagées.

Au-delà d'un bilan, je souhaite que cette Assemblée Générale soit aussi un temps de ressourcement où chacun retrouve de l'énergie et des perspectives dans la plus grande convivialité."

2- Rapport financier et rapports du commissaire aux comptes

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Présentation du compte rendu financier par Roland CANALE par l'intermédiaire d'un graphique pour les charges et un autre pour les produits. Par rapport à l'exercice précédent, il a été constaté en 2017, au-delà de la poursuite de nos missions habituelles, la réduction toutefois des activités d'organisation d'ateliers et de sorties. Cette situation fait suite à l'évolution des compétences de la Région qui ne permet plus ce type de financement. Pour mémoire cette subvention s'élevait à 10 000 €.

Par ailleurs, il a été créé un nouveau compte "Subvention opération de Rénovation" pour comptabiliser tous les fonds destinés au projet de restructuration de nos locaux.

Pour le reste il a été reconduit :

- La dotation de la provision pour départ à la retraite, calculée selon les mêmes dispositions que les années antérieures. Cette dotation correspond à 1/10ème de l'indemnité estimée pour les salariés en poste au cours de leurs dix dernières années d'activité.
- Le renouvellement de nos subventions avec les autres partenaires dans les mêmes conditions qu'en 2016.

RESTAURANT SOCIAL ET ACCUEIL DE JOUR

Cette activité, qui constitue l'activité principale du Relais, intègre l'essentiel des charges d'exploitation avec toutes les dépenses d'achats, d'entretien, de personnel, d'assurances, d'amortissements, ...

Son financement est assuré principalement par le versement de subventions accordées par la DDJSCS, la Ville d'ORLEANS, le Conseil Régional (contrat CAP ASSO) et par d'autres produits divers (cotisations et dons, participations des usagers) et des remboursements de l'ASP CENTRE (contrats aidés), ...

Son fonctionnement est également assuré par des contributions volontaires, avec l'apport en denrées alimentaires fournies par la BANQUE ALIMENTAIRE et la présence de nombreux BENEVOLES qui offrent leur disponibilité dans différents services du RELAIS : administration, restaurant, accueil, vestiaire.

La valorisation de ces contributions représente cette année 65 % des moyens nécessaires au bon fonctionnement de cette activité.

Le résultat analytique 2017 se termine avec un bénéfice de 1 355 € qui constitue le simple équilibre de nos comptes. Cet équilibre s'inscrit dans l'application de nos conventions qui précisent qu'en cas de solde de subvention non utilisée, nous avons l'obligation de le reporter en Fonds Dédiés.

Roland CANALE conclut en précisant qu'avec des charges maîtrisées d'une part et une confiance toujours présente de nos financeurs d'autre part, l'association a disposé des moyens nécessaires pour assurer son bon fonctionnement.

M. Fabien MERET, commissaire aux comptes, présente ses rapports général et spécial. Après vérifications et contrôle, il dit pouvoir donner la certification des comptes sans réserve. Comme les années passées, l'association est bien gérée, tout est bien ordonné.

Suite à ces présentations, l'Assemblée Générale approuve les comptes et affecte le résultat de 1 355 € en report à nouveau.

Le rapport financier est VALIDE A L'UNANIMITE

3- Rapport d'activité

Le rapport d'activité est présenté à plusieurs voix.

Dans un premier temps, Olivier CARREAU, directeur du Relais Orléanais, expose la fréquentation et précise que l'année 2017 est une nouvelle fois, une année record :

en 2017 : × 49 145 repas servis en 2016 : × 41 832 repas servis

1 571 personnes accueillies
 1 365 personnes accueillies

Autres indicateurs => ✓ 20 228 petits déjeuners servis

√ 306 jours d'ouverture

Olivier CARREAU attire l'attention sur l'augmentation constante, au fil des années, des personnes accueillies au Relais Orléanais, qui interroge sur la capacité de la structure à les accueillir dans de bonnes conditions, en préservant la dignité et la décence, dans un lieu commun devenu trop exigu et vétuste.

Le Relais Orléanais gère 2 sites de restauration en plus du restaurant faubourg Madeleine; il s'agit de la maison du Petit Chasseur pour des familles, et le "Point Déj" dans les locaux du Secours Catholique pour les 18/25 ans (40 repas par jour environ).

Les hommes sont 59%, les femmes 23% et les enfants 18%. Cette proportion importante de femmes et d'enfants est une réalité difficile à gérer dans des locaux qui ne sont pas adaptés.

La tranche d'âge la plus importante reste celle des 26/40ans : 33%.

Olivier CARREAU transmet son inquiétude face au nombre grandissant de personnes accueillies, surtout que 35% sont des familles, soit 5% de plus qu'en 2016; l'association n'est pas équipée pour recevoir des bébés (table de change, chauffe biberons, impossibilité de s'isoler pour donner le sein).

L'accueil de nuit a été ouvert du janvier au 31 mars, et en décembre 2017. C'est une mise à l'abri sur des lits de camp. Toutes les personnes sont orientées par le 115. Cette action a concerné 327 personnes avec une moyenne de 14,70 sur 120 jours. Les personnes sont des femmes et des hommes seuls non pris en compte sur les dispositifs d'hébergement d'urgence. Il s'agit de grands exclus des dispositifs existants.

Olivier CARREAU présente l'implication des bénévoles dans les différentes activités : 72,13% pour la cuisine/restaurant, 13,17% pour l'accueil de jour, 2,14% pour le vestiaire, 1,70% pour la santé, 2,94% pour les activités culturelles et 7,92% pour la gestion associative.

- Moussa TOUIL, chef de service, expose l'accompagnement de l'équipe éducative auprès des personnes accueillies. Il explique l'élaboration du projet personnalisé avec la constitution du dossier de suivi individuel et les axes de travail envisagés. Ainsi le travailleur social construit avec la personne accueillie son parcours d'insertion pour lui permettre de se reconstruire physiquement, moralement mais aussi de retrouver sa qualité de citoyen qui reste la finalité du projet pédagogique du Relais Orléanais et la philosophie de son accueil de jour. Il relate ensuite la synthèse d'un accompagnement social avec des exemples.
- Marie-Paule RESCAN, infirmière bénévole, présente le secteur hygiène-santé. Un médecin tient une permanence tous les mardis; les autres jours, il est possible d'être reçu par une infirmière.

Elle rappelle les motifs de consultations et les pathologies dont souffrent les personnes vivant dans la rue : pathologies respiratoires et ORL, pathologies neuropsychologiques (dépression, psychose, toxicomanie...), pathologies cutanées (plaies, mycoses, gale), douleurs du rachis dues aux mauvaises conditions pour dormir, gastralgies.....Elle note aussi que 20% des personnes qui consultent n'ont pas de couverture sociale et qu'il y a une augmentation des consultations pour enfants et adolescents ainsi que pour les personnes âgées. Il existe une réelle difficulté pour orienter les personnes vers les partenaires de santé qui sont aussi saturés.

On constate une baisse de l'activité vestiaire en raison de la réorganisation de ce dispositif l'année précédente.

☞ Nive ANDRIANARIVELO présente et commente l'agenda des rencontres, des faits marquants et des activités de la vie du Relais Orléanais en 2017.

Le rapport d'activité 2017 est VALIDE A L'UNANIMITE

4- Perspectives 2018 et projet de restructuration

Le budget 2018 est présenté brièvement.

Le projet de restructuration avance mais c'est long; Guilhem JAMMES a rejoint l'équipe et ses compétences techniques sont précieuses. L'architecte M. DEBAQUE a repris le projet. Il s'oriente vers une reconstruction totale du bâtiment sur le terrain jouxtant le Relais Orléanais et prévoit de détruire le bâtiment existant. Les plans seront présentés aux bénévoles et aux salariés. Un patio est prévu.

L'opération se fera simultanément avec la construction de logements sur le terrain du Sanitas.

Christian DUMERAIN de l'ADACO précise qu'une cinquantaine de logements sont prévus sur le Sanitas et qu'il ne s'agit pas de logements sociaux.

Malgré des conditions d'accueil rendues difficiles par la vétusté des locaux et un équipement pas adapté à une forte affluence de personnes sur l'ensemble de l'année, l'association garde espoir sur la concrétisation du projet de restructuration du Relais Orléanais. Manquant de professionnalisme dans ce domaine, elle s'est entourée de personnes compétentes afin de concrétiser et de suivre le projet dans son intégralité.

Le Relais Orléanais continue de gérer l'urgence au quotidien avec comme valeurs l'humanité, la citoyenneté, l'engagement dans le respect et la bienveillance au service des plus démunis sans référence d'origine, politique ou confessionnelle.

C'est en attribuant d'abord un logement et pas un hébergement temporaire que l'on permettra aux personnes de s'en sortir avec un accompagnement social renforcé.

Etre à la rue détruit l'individu et inflige une souffrance quotidienne.

Le budget 2018 et les perspectives 2018 sont VALIDES A L'UNANIMITE

5- Elections au Conseil d'Administration

5 postes sont à pourvoir

Membres sortants: BOURLON Christine, CANALE Roland, LEMAIRE Maryse, RICOUD Joëlle

Ne se représentent pas : RICOUD Joëlle

Démission: GALAMONT Solange

Candidatures: BOURLON Christine, CANALE Roland, LEMAIRE Maryse

Nouvelles Candidatures: CHARBONNIER François-Xavier, RESCAN Marie-Paule

Tous	اوم	candidats	sont	élus	à	l'unanimité	•
I UUS	ıcs	canuluats	SUIIL	CIUS	а	i unammi	

BOURLON Christine, CANALE Roland, CHARBONNIER François-Xavier, LEMAIRE Maryse, RESCAN Marie-Paule

6- Agenda

- Jeudi 14 juin 2018 à 14h30 => Réunion des bénévoles
- ☞ Jeudi 14 juin 2018 à 17h00 => Conseil d'Administration
- Vendredi 15 juin 2018 à 19h00 => Soirée des bénévoles
- ☞ Jeudi 20 septembre 2018 à 17h00 => Conseil d'Administration
- ☞ Jeudi 6 décembre 2018 à 17h00 => Conseil d'Administration

LA SEANCE EST LEVEE A 19H20

MOT DU PRESIDENT

Si nous étions une entreprise du CAC 40, il y aurait beaucoup de dividendes à distribuer, car notre activité ne

cesse de se développer, à notre corps défendant. C'est pourquoi nous avons adressé un message d'alerte aux

autorités qui nous délèguent plusieurs missions.

Notre objectif n'est pas de croître indéfiniment, mais de répondre, dans la mesure de nos moyens, aux besoins

élémentaires d'une population en grande précarité.

Nos limites restent celles de nos salariés, des bénévoles et du bâtiment qui nous appartient. Et le projet de

reconstruction qui se confirme ne vise pas à augmenter nos capacités d'accueil, mais à les améliorer en termes

de fonctionnalité et de sécurité.

Bénévoles et salariés ont fait preuve de beaucoup d'inventivité et d'adaptation, tout en conservant cet esprit

d'humanité et de partage qui fondent notre association. Cela ne compense pas la nécessité urgente d'un autre

lieu d'accueil adapté, en particulier pour les familles et les enfants qui ne trouvent pas chez nous un espace

adéquat suffisant.

Nos dividendes se résument donc à des valeurs de lien social et d'engagement citoyen qui représentent un prix

irremplaçable pour celles et ceux qui vivent une détresse profonde, et qui continuent d'attendre de nous, une

considération non cotée en bourse.

Avec ma profonde estime pour tous les acteurs du Relais Orléanais.

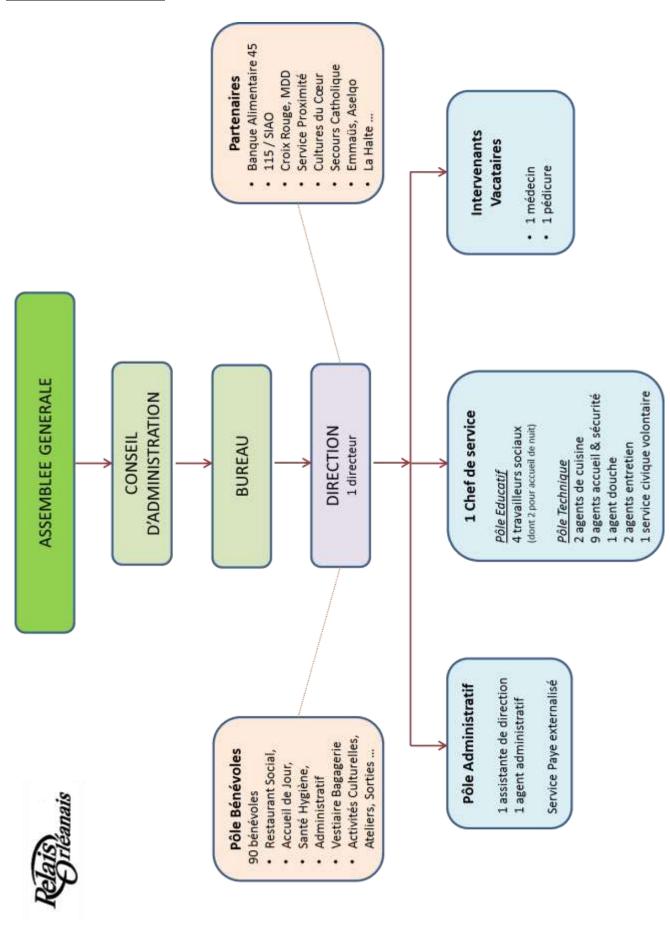
Etienne DELECRIN

Président du Relais Orléanais

8

RESSOURCES HUMAINES

① Organigramme 2018



② Mouvements de personnel en 2018

RENOUVELLEMENTS

- ➤ BIALY Patrice => son contrat est renouvelé dans le cadre d'un PEC jusqu'au 25 juin 2019.
- ➤ CHANTEPIE Vincent => son contrat a été renouvelé dans le cadre d'un PEC jusqu'au 31 décembre 2018.
- * NZIENGUE Jacques => son contrat a été renouvelé dans le cadre d'un PEC jusqu'au 31 décembre 2018.
- * BAYSSA CALTEAU Nadia => son contrat est renouvelé dans le cadre d'un PEC jusqu'au 3 juillet 2019 suite à l'acception de la DIRECCTE de la demande de dérogation.

ARRIVEES

- * ALAKAGA Caroline => a débuté son contrat PEC au poste d'agent d'entretien le 03/04/2018 pour 1 an.
- ➤ GERCE Adèle => a débuté son contrat PEC au poste d'agent de douches le 03/04/2018 pour 1 an.
- * KONZEGUE Crépin => a débuté son contrat PEC au poste d'agent d'accueil & sécurité le 03/04/2018 (12 mois).
- ➤ BOUNDIO Ludovic => a débuté son contrat PEC au poste d'agent d'accueil & sécurité le 16/04/2018 (12 mois).
- ➤ BRUN PHILIPPE Françoise => a débuté son contrat PEC au poste d'agent administratif le 14/05/2018. Elle y a mis fin le 13/06/2018 en ne donnant pas suite à la période d'essai.
- * NKOUGOU Elise => a débuté son contrat PEC le 24/09/2018 au poste d'agent de nettoyage.
- ✗ WILU Naomie => a été embauchée au 01/10/2018 au poste d'agent administratif. Sa période d'essai a été renouvelée à sa demande jusqu'au 30/11/2018, date à laquelle la salariée n'a pas souhaité donner suite à son contrat pour raisons personnelles.
- * HACHAD Cherif => a débuté son contrat PEC le 01/10/2018 au poste d'agent d'accueil & sécurité.
- * NORMAND Max => a débuté son contrat PEC également le 01/10/2018 au poste d'agent d'accueil & sécurité. Ce dernier a déjà bénéficié d'un contrat aidé CUI-CAE de 24 mois, de 2015 à 2017.
- * VISHA Bahri => a terminé son contrat CUI-CAE le 02/10/2018. La demande de dérogation pour le renouvellement de son contrat aidé au poste d'agent d'accueil et sécurité a été refusée par la DIRECCTE. Le Relais Orléanais a donc proposé au salarié un CDD jusqu'au 31 mars 2019 pour assurer l'activité technique durant la période hivernale.
- * ASSADOV Familou => a débuté son contrat PEC le 03/12/2018 en qualité d'agent d'accueil & sécurité.
- IBRAGIMOV Usman => a débuté également son contrat PEC le 03/12/2018 au poste d'agent d'accueil & sécurité.

DEPARTS

- * AUGER Claire => a terminé son contrat au poste d'agent polyvalent d'accueil & sécurité le 7 février 2018.
- * DESMARAIS Philippe => a terminé son contrat au poste d'agent de douche le 31 mars 2018.
- * HADJ CHAIB Rabah => a terminé son contrat au poste d'agent d'accueil & sécurité le 9 avril 2018.
- * DOUMBOUYA Marie => a terminé son contrat au poste d'agent d'entretien le 1^{er} mai 2018.
- **✗** GAMEL Cindy ⇒ a terminé son contrat au poste d'agent administratif le 16 mai 2018.
- * BEAUJOIN Hélène => a rompu son contrat au poste d'agent d'accueil le 30 mai 2018 pour un contrat en CDI au sein d'une autre association.
- * N'JILA Madi => a terminé son contrat au poste d'agent d'accueil & sécurité le 31 juillet 2018.
- * ASSEMIAN Viviane => a terminé son contrat au poste d'agent de nettoyage le 28 septembre 2018.
- * WILU Naomie => a mis fin au renouvellement de sa période d'essai au 30 novembre 2018.

ACCUEIL DE NUIT (ADN)

- * CHANTEPIE Vincent => a été positionné sur l'ADN. Son contrat PEC n'étant pas renouvelé par Pôle Emploi au 31 décembre 2018, il poursuivra sa mission dans le cadre d'un CDD jusqu'au 31 mars 2019.
- * NZIENGUE Jacques => a été positionné sur l'ADN. Son contrat PEC n'étant pas renouvelé par Pôle Emploi au 31 décembre 2018, il poursuivra sa mission dans le cadre d'un CDD jusqu'au 31 mars 2019.

3 Actions de formation du personnel

- * BAYSSA CALTEAU Nadia => Prépa Concours AES (Accompagnant Educatif et Social) du 18 au 27/07/2018 (35h).
- **★** GERCE Adèle => a suivi un visa Eco-citoyen avec l'INFREP du 1^{er} septembre au 11 octobre 2018 (30 heures).
- * NORMAND Max => a suivi un "module préparatoire aux métiers du social" à l'ERTS du 1^{er} octobre au 20 décembre 2018.
- ➤ CHANTEPIE Vincent => a suivi la formation PSC1 (premiers secours) avec la Croix Rouge le 28 novembre 2018.
- ➤ BIALY Patrice => a suivi un positionnement CLéA les 17 et 21 décembre 2018.
- ➤ Un salarié demande à suivre une formation linguistique de l'OFII dans le cadre du nouveau Contrat d'Intégration Républicaine (CIR), à raison de 2 fois par semaine. Elle est obligatoire et a une durée de 12 mois.
- ➤ Une salariée en CDI prend des cours en interne, chaque jeudi, avec comme formateur un bénévole du Relais Orléanais. Son souhait est de se perfectionner pour avoir le niveau nécessaire pour préparer un CAP.

① Du Contrat Unique d'Insertion CUI au Parcours Emploi Compétences (PEC)

Ce nouveau dispositif s'inspire notamment des recommandations du rapport « Donnons-nous les moyens de l'inclusion » publié mardi 16 janvier 2018 et commandé le 5 septembre 2017 par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, à Jean-Marc Borello, président du Groupe SOS et expert de l'économie sociale et solidaire.

Chaque Parcours Emploi Compétences (PEC) a pour ambition l'insertion durable sur le marché du travail du bénéficiaire. Un accompagnement dédié et un accès facilité à la formation et à l'acquisition de compétences sont les garants de l'efficacité de la démarche.

Pour quels publics?

Les Parcours Emplois Compétences sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville. Mais l'orientation vers un Parcours Emploi Compétence repose avant tout sur le diagnostic réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.

Pour quels employeurs?

La prescription du Parcours Emploi Compétences se fait en faveur des employeurs du secteur non-marchand sélectionnés en fonction des critères suivants :

Le poste doit permettre de développer la maîtrise de comportements professionnels et des compétences techniques qui répondent à des besoins du bassin d'emploi ou transférables à d'autres métiers qui recrutent ; L'employeur doit démontrer une capacité à accompagner au quotidien la personne ;

L'employeur doit permettre l'accès à la formation et à l'acquisition de compétences : remise à niveau, préqualification, période de professionnalisation, VAE, acquisition de nouvelles compétences ; Le cas échéant la capacité de l'employeur à pérenniser le poste.

Dans quel cadre contractuel est prescrit le Parcours Emploi Compétences ?

Le Parcours Emploi Compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand. L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

Quelle aide financière pour les employeurs ?

Dans le cadre du PEC, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

Comment est mis en œuvre le Parcours Emploi Compétences ?

L'orientation en PEC s'appuie sur un diagnostic global de la situation du demandeur d'emploi réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.

Le salarié en PEC bénéficie tout au long de son contrat d'un accompagnement de son conseiller référent articulé autour de 3 phases complémentaires :

- un entretien tripartite : il réunit le référent prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies ;
- un suivi dématérialisé durant le contrat qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé;
- un entretien de sortie, en cas de besoin, 1 à 3 mois avant la fin du contrat : il doit permettre de maintenir le bénéficiaire dans une posture de recherche active d'emploi, de faire le point sur les compétences acquises, d'évaluer le cas échéant l'opportunité d'un renouvellement de l'aide au regard de l'intérêt pour le bénéficiaire et des actions de formation engagées, de mobiliser des prestations, ou encore d'enclencher une action de formation complémentaire aux compétences acquises pendant le parcours notamment dans le cadre du plan d'investissement compétences.

RAPPORT D'ACTIVITE

PREAMBULE

2018 aura été une nouvelle fois une année record en terme de nombre de personnes accueillies et de nombre de repas servis.

Ce rapport d'activité et financier est un document descriptif des activités annuelles menées par l'association. Il permet de garder en mémoire une année de travail de terrain des équipes de salariés, de bénévoles, de personnes accueillies et de rendre compte aux lecteurs (membres de l'association, donateurs, financeurs, partenaires...) des actions engagées et des résultats obtenus.

Nous tenons à remercier sincèrement, malgré des conditions d'intervention toujours plus complexes et difficiles, l'engagement et la volonté du personnel et notamment des bénévoles auprès des personnes en grande précarité.

Cet acte solidaire répondant toujours aux statuts de l'association et se traduisant par: « l'Association Relais Orléanais a pour but principal d'apporter une aide immédiate aux personnes en difficulté », permet de continuer d'assurer un fonctionnement et une ouverture quasi quotidienne de la structure restaurant social et accueil de jour.

Depuis 34 ans, la première activité du Relais Orléanais reste et demeure de répondre aux besoins alimentaires à travers la gestion d'un restaurant social. L'établissement propose des services associés tels que des missions d'accompagnement social, d'hygiène et de santé, de gestion d'un service de douches, de bagageries, d'un vestiaire, d'un accueil de nuit et mène diverses actions pour favoriser l'insertion sociale des personnes accueillies.

De nouveaux projets se sont également concrétisés comme la rénovation de l'accueil et du bloc sanitaire avec l'intervention des Compagnons Bâtisseurs, l'informatisation du comptoir permettant ainsi de fluidifier l'accès au restaurant social, créant en plus une certaine discrétion, facilitant le travail des opérateurs et évitant une double saisie des repas.

Durant l'année, le Relais Orléanais a également continué d'avancer sur son projet de reconstruction de sa nouvelle structure en lien avec les services d'Orléans Métropole et l'architecte désigné pour suivre cette opération. Nous remercions les partenaires financeurs, notamment Orléans Métropole et les Services de l'Etat qui ont complété financièrement pour atteindre le montant nécessaire à la réalisation de ce projet. Nous soulignons également le travail important des porteurs bénévoles du projet pour aboutir à sa concrétisation.

Nous constatons de nouveau une augmentation régulière des personnes accueillies ayant des incidences indéniables sur le fonctionnement de la structure, la qualité d'accueil et d'accompagnement et l'usure du bâti. Cette réalisation devient urgente et nous devons d'ici là réfléchir à des actions intermédiaires pour accueillir dans des conditions plus dignes et décentes les différentes typologies de personnes : familles, femmes et hommes seuls ayant besoin d'un lieu adapté.

Le Relais Orléanais a maintenant pris l'habitude de s'adapter, à l'évolution de la typologie des publics en précarité et à la diversité des personnes en grande difficulté. C'est le manque d'espace qui devient le problème majeur pour recevoir la diversité du public.

Les missions du Relais Orléanais

Malgré une progression constante du nombre des personnes accueillies, les missions de notre association demeurent et restent les mêmes. L'association garde, comme priorité, la réponse à trois besoins fondamentaux: l'accès à la restauration, l'accès aux services proposés dans le cadre de l'accueil de jour (principalement d'hygiène et de santé), l'accès à un accompagnement social et éducatif sur la base de la libre adhésion.

Le fonctionnement du Relais Orléanais

Ouvert **307 jours** en **2018**: 7 jours sur 7 (janvier, février, mars et novembre, décembre), 6 jours sur 7 (avril et octobre) puis 5 jours sur 7 les mois restants. Le fonctionnement du Relais Orléanais repose depuis toujours sur une coopération de bénévoles, de personnels de cuisine, d'entretien, d'accueil et de travailleurs sociaux, pilotée par une équipe de direction.

Le public accueilli au Relais Orléanais

Notre activité a concerné, au **31 décembre 2018, 1 674 personnes**, (*en 2017, 1 571 personnes*) *soit +6,56*% toutes populations confondues sur les différents dispositifs.

La typologie du public accueilli au Relais Orléanais relève de la diversité et contraint à une mixité sociale permanente. Effectivement, le Relais Orléanais est un lieu de rencontre cosmopolite où se retrouvent des hommes et des femmes mais également des familles avec enfants.

Les personnes qui fréquentent notre structure sont, pour la plupart, très vulnérables et avec des freins considérables face à l'emploi. Elles ont des problèmes de santé (d'ordre psychologique, liés à une addiction ou autres). Les conséquences en sont : un déficit d'autonomie par rapport à la gestion de leurs dossiers administratifs, un sentiment d'aller d'échec en échec d'où la réticence pour aller voir leur référent social, un problème de repérage dans le temps et l'espace.

Toutes ces personnes ont, en commun, d'être en situation de grande précarité.

La particularité de ces personnes est qu'elles n'ont pas la satisfaction des besoins fondamentaux comme se nourrir convenablement ou avoir un toit. Une grande majorité d'entre elles rencontrent de graves difficultés économiques et sociales. En même temps, ces personnes restent singulières de par leurs âges, leurs origines sociales, culturelles et administratives. Ces personnes en grande précarité sont régulièrement présentes sur le restaurant social et l'accueil de jour, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, comme l'indiquent nos statistiques de fréquentation. Elles sont nombreuses à être bénéficiaires de minima sociaux voire sans aucune ressource. Cette situation génère une difficulté dans la prise en charge de l'insertion sociale et professionnelle et la cohabitation dans un même accueil, de personnes aux perspectives d'avenir différentes.

Les objectifs du Relais Orléanais

Accueillir et aider des personnes en difficultés, sans considération ethnique, philosophique, politique ou religieuse, en leur permettant :

- d'accéder à un petit déjeuner et un déjeuner dans notre restaurant social,
- ➢ de répondre à des besoins d'hygiène et de santé (douches, lessive, vestiaire, bagagerie, soins médicaux et infirmiers...),
- de rencontrer, sur le principe de la libre adhésion, des travailleurs sociaux, pour entamer les démarches nécessaires à la reconnaissance des droits de chacun,
- ➤ de favoriser le rétablissement du lien social par la mise en œuvre et l'animation d'activités dans la journée.

Les soutiens du Relais Orléanais

Le Relais Orléanais remercie l'ensemble des partenaires financiers : publics (Etat/DDRJSCS, CCAS et Ville d'Orléans, Département du Loiret, Région Centre Val de Loire, Agence Régionale de Santé et plusieurs villes de la Métropole Orléanaise...), privés (cotisations et dons...).

Le Relais Orléanais remercie aussi chaleureusement les associations partenaires régulières œuvrant également auprès des plus démunis: la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, les Restos du Cœur, Emmaüs, pour leur soutien et leur aide.

Les limites du Relais Orléanais

Malgré des travaux de rénovation, qui ont montré la solidarité et l'engagement des donateurs auprès de notre structure, une augmentation constante et régulière, au fil des années, du nombre de personnes accueillies au Relais Orléanais interroge toujours sur la capacité de la structure à accueillir dans de bonnes conditions en préservant la dignité et la décence, dans un lieu commun devenu trop exigu et vétuste. Nous devons alerter les pouvoirs publics de nos limites actuelles et surveiller notre capacité d'accueil. Nous nous devons d'être source de proposition alternative pour répondre aux besoins des différents publics accueillis au Relais Orléanais.

2018 une année marquée par le décès de plusieurs personnes accueillies depuis de nombreuses années sur notre structure avec notamment une pensée particulière à Jean Louis P.

2018 une nouvelle fois une année record

Quelques chiffres significatifs concernant l'association le Relais Orléanais ...

49 592 déjeuners servis (+0,91% par rapport à 2017)

1 674 personnes accueillies (+6,55% par rapport à 2017)

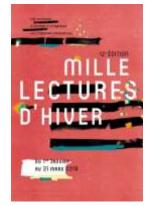
307 jours d'ouverture annuelle

20 730 petits déjeuners servis (+2,48% par rapport à 2017)

Une moyenne de 161,54 repas servis chaque jour en 2018

AGENDA 2018 DU RELAIS ORLEANAIS

Quelques dates importantes notées sur l'agenda du Relais Orléanais...



Dans le cadre de la 12ème édition des Mille lectures d'hiver, le Relais Orléanais a accueilli des

lectures les dimanches 14 janvier, 11 février et 11 mars 2018.



22 et 23 janvier 2018 : Dépistage systématique gratuit avec l'intervention du camion de radiologie et soutien de l'équipe du CLAT du CHR à proximité du Relais Orléanais. 122 personnes ont pu bénéficier de cette action de prévention santé.



12 au 13 février 2018 : Un projet bois a été initié en partenariat avec La Halte et le Relais Orléanais. L'objectif était de réaliser une structure en bois permettant le stockage des légumes livrés par la Banque Alimentaire du Loiret.

16 février 2018 : Anniversaire des « 10 ans de Cultures du Cœur » à la salle Gérard Philippe.

14 mars 2018 : Rencontre des Compagnons Bâtisseurs Centre Val de Loire pour un projet de réhabilitation du bloc sanitaire et de l'accueil du Relais Orléanais.

22 mars 2018: Participation au spectacle « My Fair Lady » de la Fabrique Opéra avec le concours de Cultures du Cœur.



23 mars 2018 : Tournoi de clôture de l'intervention intermédiation sportive menée par des étudiants.



23 mars 2018 : Visite de Mme Caroline JANVIER, députée de la 2^{ème} circonscription du Loiret et membre de la commission des affaires sociales, accompagnée de Mme Nadège CONDAT.

25 mars 2018 : Concert « Quintette en l'air » au Relais Orléanais, dernier dimanche d'ouverture pour la période hivernale.





19 avril 2018 : Assemblée Générale du Relais Orléanais environ; 55 adhérents et bénévoles ont participé à cette rencontre annuelle.

19 mai 2018 : Repas partagé organisé par le Conseil municipal des jeunes au Jardin d'Emmanuel. Ceux-ci ont émis le souhait d'inviter des personnes accueillies au Relais Orléanais pour partager un repas et des activités menées.

25 mai 2018 : Mise en place du projet informatisation du comptoir avec la participation d'étudiants en informatique.

15 juin 2018 : Soirée du personnel du Relais Orléanais : personnes aidantes accueillies, bénévoles et salariés ont pu échanger, chanter et danser grâce à des intermèdes musicaux. C'est dans une bonne ambiance et un vrai moment de partage que les participants ont passé une agréable soirée.



Juillet 2018 : Participation des familles accueillies au Relais Orléanais aux activités proposées par ASELQO Carmes. Partenariat projet « Relais Carmes ».



18 au 21 juin 2018 : Rénovation du Relais Orléanais avec le soutien technique et logistique des Compagnons Bâtisseurs pour mener cette opération d'embellissement de l'accueil et du bloc sanitaire.

TRAVAUX ■ Les sanitaires seront refaits grâce aux Compagnons bâtisseurs

Un petit coup de neuf au Relais orléanais

Les personnes en précarité n'ont cessé d'affluer au Relais Orléanais, cet hiver encore. Pour se mettre au chaud en attendant l'ouverture des centres d'hébergement d'urgence, prendre un repas, une douche ou être accompagné dans les démarches d'insertion...

« Nous avons accueilli 160 personnes, sept jours sur sept. Il y a seulement 3 ou 4 sanitaires. Malgré les nombreux nettoyages quotidiens, le matériel souffre de cette suroccupation. Notre priorité est d'accueillir ces personnes dans des conditions dignes, pour leur donner envie de s'en sortir », précise Etienne Delécrin, président du Relais orléanais.

C'est pourquoi à partir d'aujourd'hui et jusqu'à la fin de la semaine, des travaux de rénovation seront menés dans le local de l'association du faubourg Madeleine, en partenariat avec les Compagnons bâtisseurs, dans le cadre d'un chantier solidaire.

La priorité sera donnée à l'espace sanitaires avec une rénovation de la faïence et la plomberie, les cuvettes des toilettes se-



ront rescellées, une cabine de douche sera posée, un espace table à langer sera installé pour les bébés...

Participer sur Internet

Pour mener à bien ce projet, le Relais orléanais a lancé un appel aux dons via un financement participatif en ligne sur le site www.lespetitespierres.org, jusqu'au 30 juin. « Si nous récoltons assez d'argent, on peut aussi envisager de refaire les sols, les murs pour un espace plus accueillant. L'argent est essentiellement pour le matériel, puisque les compagnons font don de leurs heures », souligne le président. L'objectif de 9.000 € était atteint à près de 90 %, hier.

Le Relais orléanais restera ouvert pendant les travaux. « Nous allons profiter des créneaux où il y a moins de monde et peutêtre fermer une ou deux après-midi. Quelques personnes accueillies pourraient être sollicitées », signale-t-il. L'association travaille toujours sur un projet d'extension et de nouveaux locaux, il pourrait aboutir d'ici deux ans.

Cindy Roudier-Valaud

INFOPLUS

Cet été. Le Relais a besoin de bénévoles cet été, pour le service et la préparation des petits-déjeuners et déjeuners.

Article « République du Centre » 18/06/2018

14 août 2018 : Descente de Loire « Chécy Orléans » organisée par Cultures du Cœur en partenariat avec La Halte.



06 et 07 septembre 2018 : Renouvellement de l'opération dépistage systématique gratuit avec l'intervention du camion de radiologie et soutien de l'équipe du CLAT du CHR à proximité du Relais Orléanais. 83 personnes ont fait la démarche de cette action de prévention santé.



09 septembre 2018 : Présence du Relais Orléanais à « Rentrée en Fête » organisée par la ville d'Orléans.

15 septembre 2018 : Implication du Relais Orléanais au « Forum de Mobilisation de jeunes volontaires en Service Civique ». Tenue d'un stand pour communiquer et participer au recrutement de futures jeunes volontaires en Service Civique.





31 octobre 2018 : Récupération de matériel de cuisine (vitrine réfrigérée) auprès d'un foyer de jeunes travailleurs des Acacias à Orléans.

12 novembre 2018 : Le Relais Orléanais est extrêmement reconnaissant à « Apprentis Solidaires » pour le don de plusieurs ordinateurs nécessaires à l'informatisation du comptoir et au renouvellement du matériel informatique.





30 novembre & 01 décembre 2018: Collecte Banque Alimentaire du Loiret à Carrefour Saran. Cette opération a permis de collecter sur ce site environ **5,8 tonnes** de produits sur **les deux jours**, soit une progression de **7,6** % en comparaison à 2017.



8 décembre 2018 : Le Relais Orléanais a organisé son traditionnel repas de fin d'année. 158 personnes habituées et inscrites ont pu bénéficier de ce repas festif. L'animation a été effectuée par des bénévoles, salariés et stagiaires de la structure.





12 décembre 2018 : Rencontre avec Ludovic PIERRAT Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Loiret, en présence de Mme ROBINET, Directrice Adjointe de la DDRJSCS. Echanges et visite des différents dispositifs du Relais Orléanais.

13 décembre 2018 : Réunion des bénévoles de la structure. Une quarantaine de personnes était présente pour échanger sur des points comme l'accueil des nouveaux bénévoles, les commissions de travail et les restitutions des travaux en cours.

14 décembre 2018 : Projet musical DEFI « Non aux discriminations » en partenariat avec le Relais Orléanais.

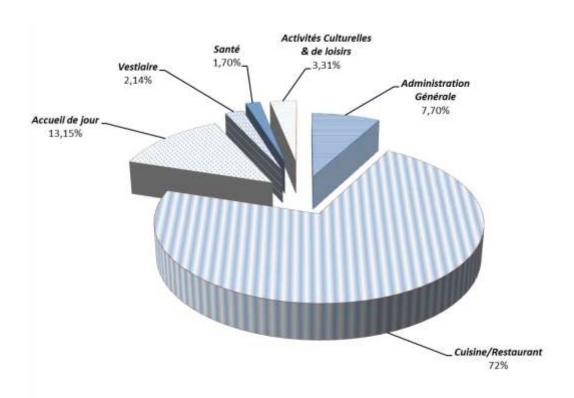




14 & 15 décembre 2018 : Le Relais Orléanais a reçu sur plusieurs créneaux horaires des groupes de jeunes bénévoles pour participer au fonctionnement de l'établissement. Les jeunes ont remis à plusieurs personnes accueillies des « kits chaleur » comprenant gants, bonnet et écharpe.

L'ACTIVITE BENEVOLE EN 2018

Répartition horaire des bénévoles par activité



Répartition financière du bénévolat par activité

 Valeur 2017 (taux horaire)
 18,23 €

 Indice consommation 2018
 1,6 %

 Valeur 2018
 18,52 €

		Nombre		
		d'heures	Taux horaire	Montant
Administration	générale	1786	18,52 €	33 077 €
Cuisine restaur	ant PH	7788	18,52 €	144 234 €
Cuisine restaur	ant avril + octo	2808	18,52 €	52 004 €
Cuisine restaur	ant HPH	5670	18,52 €	105 008 €
Accueil de jour	annuel	2600	18,52 €	48 152 €
Accueil de jour	PH Samedi	160	18,52 €	2 963 €
Accueil de jour	PH Dimanche	210	18,52 €	3 889 €
Accueil de jour	HPH Mardi	0	18,52 €	- €
Vestiaire de dé	pannage	483	18,52 €	8 945 €
Hygiène et san	té	384	18,52 €	7 112 €
Cultures du Cœur		120	18,52 €	2 222 €
Activites diverses		168	18,52 €	3 111 €
Activités Petit Chasseur		414	18,52 €	7 667 €
	Total	22591	18,52 €	418 385 €

Le nombre de bénévoles de l'association est quasiment identique à celui de l'année précédente ce qui implique que le nombre d'heures passées au profit de l'association n'a pas varié non plus.

Les bénévoles interviennent dans l'ensemble des pôles d'activités de la structure: administratif, restaurant social, accueil, santé, hygiène, vestiaire, sorties culturelles, loisirs et sportives...

L'activité principale reste la restauration sociale avec le besoin de beaucoup de bénévoles à la préparation et aux services des repas.

La valorisation de l'heure moyenne a été réévaluée sur la base de l'évolution du coût de la vie et s'élève, cette année, à 18,52 € de l'heure, ce qui représente un coût global de 418 385 euros.

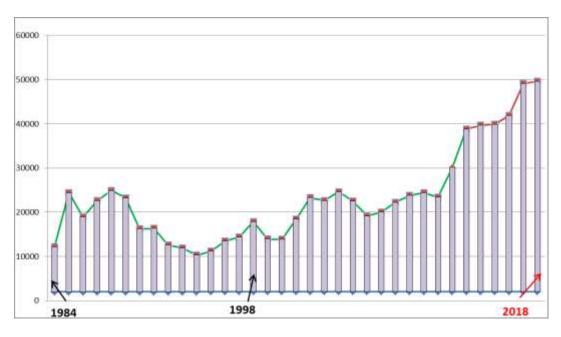
^{*} PH: Période Hivernale * HPH: Hors Période Hivernale

ACTIVITE RESTAURANT SOCIAL, ACCUEIL DE JOUR

1/ Fréquentation depuis l'origine (1984 à 2018)

	Chro	nologie				
	Années	Nbre repas				
1	1984	12142				
2	1985	24417				
3	1986	18903				
4	1987	22564				
5	1988	24922				
6	1989	23229				
7	1990	16236				
8	1991	16316				
9	1992	12532				
10	1993	11918				
11	1994	10266				
12	1995	11136				
13	1996	13438				
14	1997	14399				
15	1998	17868				
16	1999	13922				
17	2000	13818				
18	2001	18421				
19	2002	23297				
20	2003	22643				
21	2004	24607				
22	2005	22548				
23	2006	19167				
24	2007	20001				
25	2008	22212				
26	2009	23774				
27	2010	24439				
28	2011	23378				
29	2012	30134				
30	2013	38842				
31	2014	39649				
32	2015	39892				
33	2016	41832				
34	2017	49145				
35	2018	49592				
	TOTAL	712862				

Années par ord	re d'importance
Années	Nbre repas
1994	10266
1995	11136
1993	11918
1984	12142
1992	12532
1996	13438
2000	13818
1999	13922
1997	14399
1990	16236
1991	16316
1998	17868
2001	18421
1986	18903
2006	19167
2007	20001
2008	22212
2005	22548
1987	22564
2003	22643
1989	23229
2002	23297
2011	23378
2009	23774
1985	24417
2010	24439
2004	24607
1988	24922
2012	30134
2013	38842
2014	39649
2015	39892
2016	41832
2017	49145
2018	49592
TOTAL	712862



2/ Evolution mensuelle du nombre de repas et petits déjeuners

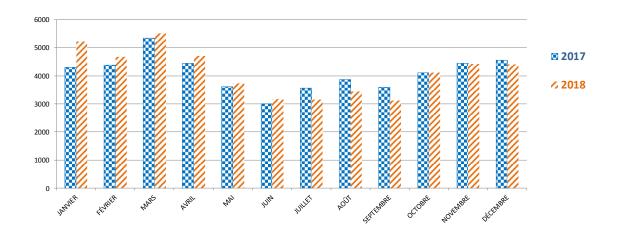
L'association gère trois sites de restauration pour le déjeuner: le restaurant social « Faubourg Madeleine », le « Petit Chasseur » pour certaines familles inscrites au Relais Orléanais et le « Point Déj » pour les 18/25 ans.

	Res	to Social Mad	eleine (site 1	1)	Resto Social	Petit Chasse	ur (site 2)	P	oint Déj' (site 3)		TOTAL DES	TOTAL
2018	Nombre de jours d'ouverture	Nombre d'inscription s	Nombre de petits déjeuners	Nombre de repas	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de petits déjeuners	Nombre de repas	Nombre de jours d'ouverture	Nbre d'inscriptions (non inscrits au Relais)	Nombre de repas	PETITS DEJEUNERS	DES REPAS
JANVIER	30	484	2143	4033	22	190	287	22	70	898	2333	5218
FÉVRIER	28	131	1839	3631	20	278	337	20	14	703	2117	4671
MARS	31	100	2102	4347	20	259	361	22	5	793	2361	5501
AVRIL	25	87	1776	3742	19	156	296	20	2	670	1932	4708
MAI	21	67	1271	2825	19	161	355	19	0	540	1432	3720
JUIN	22	74	1059	2356	21	189	347	21	4	454	1248	3157
JUILLET	22	90	985	2332	22	137	306	22	4	508	1122	3146
AOÛT	22	105	1735	2714	21	174	200	23	2	520	1909	3434
SEPTEMBRE	20	85	1036	2259	19	44	342	22	4	521	1080	3122
OCTOBRE	27	103	1453	3240	21	86	208	23	7	665	1539	4113
NOVEMBRE	29	139	1725	3704	16	56	147	21	5	556	1781	4407
DÉCEMBRE	30	86	1739	3666	17	137	229	20	6	500	1876	4395
Totaux =>	307	1551	18863	38849	237	1867	3415	255	123	7328	20730	49592
Moyennes d'ouve		5,05	61,44	126,54		7,88	14,41		0,40	28,74	67,52	161,54

1674 personnes ont été accueillies au Relais.

	Resto Social Madeleine (site 1)				Resto Social	Resto Social Petit Chasseur (site 2)			Point Déj' (site 3)			TOTAL DES
2017	Nombre de jours d'ouverture	Nombre d'inscription s	Nombre de petits déjeuners	Nombre de repas	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de petits déjeuners	Nombre de repas	Nombre de jours d'ouverture	Nbre d'inscriptions (non inscrits au Relais)	Nombre de repas	PETTIS DEJEUNERS	DES REPAS
JANVIER	31	387	2153	3361	19	109	162	22	47	775	2262	4298
FÉVRIER	28	133	2025	3338	20	144	206	20	16	824	2169	4368
MARS	31	122	2395	4099	22	206	282	23	12	961	2601	5342
AVRIL	24	81	1619	3343	19	113	332	19	4	757	1732	4432
MAI	21	62	1331	2589	21	126	277	20	6	734	1457	3600
JUIN	22	79	942	2175	18	73	173	21	5	650	1015	2998
JUILLET	21	95	1317	2683	19	109	203	20	1	670	1426	3556
AOÛT	22	96	1666	2837	22	126	310	22	2	722	1792	3869
SEPTEMBRE	21	82	1227	2594	21	105	272	21	5	727	1332	3593
OCTOBRE	26	93	1207	3126	22	66	201	22	7	773	1273	4100
NOVEMBRE	29	120	1371	3361	21	69	249	21	3	827	1440	4437
DÉCEMBRE	30	108	1658	3571	19	71	187	20	5	794	1729	4552
Totaux =>	306	1458	18911	37077	243	1317	2854	251	113	9214	20228	49145
Moyennes d'ouve		4,76	61,80	121,17		5,42	11,74		0,37	36,71	66,10	160,60

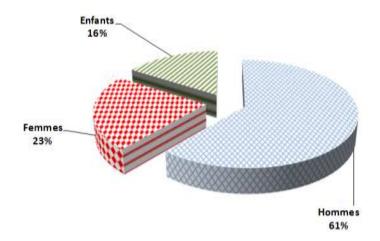
1571 personnes ont été accueillies au Relais.



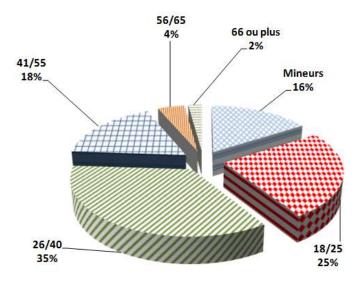
3/ Typologie des publics accueillis en 2018

Malgré l'augmentation constante des personnes accueillies, nous constatons que la typologie des publics reste dans des proportions similaires à l'exercice 2017.

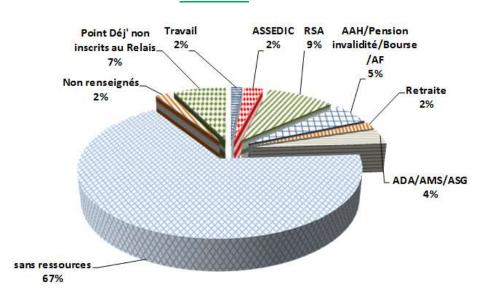
REPARTITION HOMMES-FEMMES



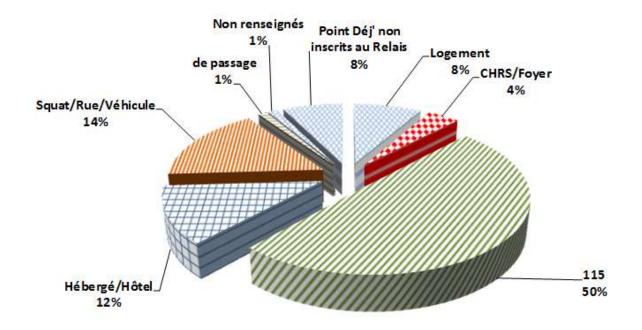
TRANCHES D'AGE



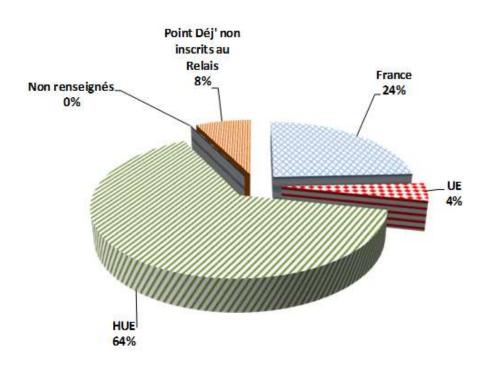
RESSOURCES



HEBERGEMENT



ORIGINES



Il est à noter que la population HUE, représentant une part importante du public, est constituée de personnes accueillies temporairement et souvent de passage contrairement à une population nationale qui a tendance à se fixer sur une plus longue durée au Relais Orléanais.

ACCUEIL DE NUIT SANS HEBERGEMENT

Pour la neuvième année consécutive et initialement à la demande de la DDRJSCS, le Relais Orléanais a, cette année encore, assuré un accueil de nuit avec une capacité d'accueil de 15 places. Il s'agit de la période de référence de janvier à mars et le mois de décembre 2018. Cet accueil a permis à certaines personnes sans abri de bénéficier d'une collation le soir et d'être au chaud durant la période hivernale, de 22h00 à 7h30. Toutes ces personnes sont orientées par l'opérateur 115.

Cette action a concerné **349 personnes** et a représenté **1 731 nuitées** sur **120 jours d'ouverture**, soit une moyenne de **14,43 personnes par nuit**.

L'année précédente, 2017, sur la même période, cette action avait concerné 327 personnes représentant 1 763 nuitées avec une moyenne de 14,69 personnes par nuit sur 121 jours d'ouverture. On observe donc en 2018 une utilisation comparable et optimale de la capacité d'accueil et un nombre de bénéficiaires supérieures (349 contre 327).

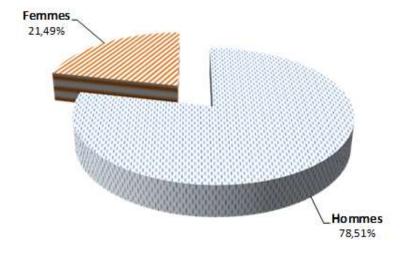
Cette activité, connexe au fonctionnement du Relais Orléanais, nécessite le recrutement et l'embauche de 2 travailleurs sociaux en contrat à durée déterminée pour assurer l'accueil et l'accompagnement des personnes hébergées par la structure. Ils sont accompagnés dans leur mission d'un agent de sécurité, d'une société de gardiennage extérieure, sur la tranche horaire de 21h30 à 7h30. Cette collaboration perdure depuis plusieurs années et s'avère très positive dans le fonctionnement de l'accueil de nuit.

Cette mission humanitaire de mise à l'abri dans nos locaux permet d'augmenter légèrement le nombre de places des dispositifs d'hébergement d'urgence.

La typologie du public accueilli sur ce dispositif est variable d'une année à l'autre. Il s'agit principalement d'adultes, hommes ou femmes. On constate une augmentation du nombre de femmes accueillies sur l'ADN de plus de 7% en comparaison à l'année précédente. Sur l'ensemble de la période, on note également une augmentation de 4% sur la tranche d'âge 18/25 ans par rapport à l'année précédente.

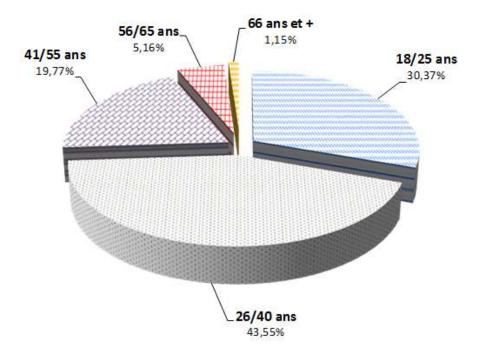
Statistiques de l'accueil de nuit sans hébergement en 2018

REPARTITION HOMMES-FEMMES

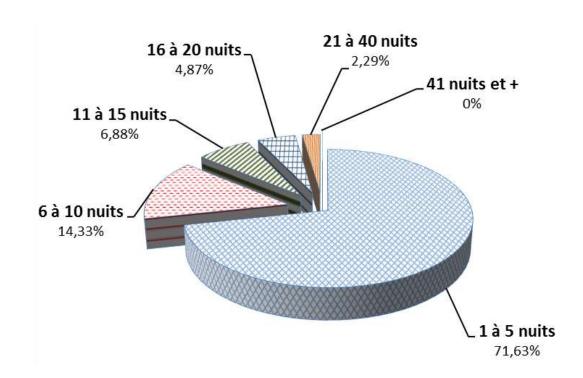


	2018	2017
Hommes	274	280
Femmes	75	47
Totaux	349	327

REPARTITION PAR TRANCHES D'AGE



REPARTITION PAR NOMBRE DE NUITS



ACCOMPAGNEMENT EQUIPE EDUCATIVE

Au Relais Orléanais, comme dans d'autres structures du bassin d'Orléans, les difficultés des personnes accueillies dans le cadre des dispositifs d'urgence ont majoritairement leur origine dans un contexte qui aujourd'hui, s'avère de plus en plus incertain et imprévisible. Il s'agit de traiter un phénomène d'exclusion et de précarité de plus en plus massif et polymorphe.

Nous sommes confrontés au flux croissant de la marginalité sociale dans ses expressions les moins médiatisées : celles de la précarité, de l'isolement et du repli sur soi.

Mais aussi depuis plusieurs mois, nous constatons une augmentation constante des familles avec enfants, souvent dans un parcours de demande d'asile.

Ce nouveau contexte professionnel oblige l'équipe éducative à repenser la prise en charge des personnes accueillies par le Relais Orléanais et son accompagnement social.

A- L'accueil le jour inconditionnel

Une permanence sociale est organisée chaque jour par l'équipe éducative. La première mission de notre accueil de jour est d'être un lieu de sociabilité, d'échange et d'abri en journée, où il est essentiel de favoriser du lien social.

Notre accueil de jour est un lieu où il est possible d'initier un accompagnement social qui facilite les premières démarches d'insertion et d'accès aux droits et aux besoins fondamentaux. C'est également un lieu où des bénévoles interviennent de façon complémentaire dans l'accueil des personnes.

Des stagiaires sont régulièrement accueillis au sein de notre structure et participent aussi activement au fonctionnement et à la diversité des prestations de l'accueil de jour.

B- Un espace d'accueil

L'accueil de jour est un lieu inconditionnel, ouvert à tous, dans le respect du règlement intérieur de l'établissement. Cet espace d'accueil offre des services de première nécessité aux personnes en grande difficulté : restauration, service de douche, laverie, vestiaire, accès aux soins,... Nous nous adressons à un public d'hommes et de femmes, « vulnérables », sans résidence stable, de toutes nationalités et pour certains dans un cursus de demandeurs d'asile, confrontés aux problèmes liés à l'errance : perte de confiance en soi, dégradation de l'image de soi, pathologies liées au manque d'hygiène, problèmes de santé, désocialisation, isolement, voire addictions ou pathologies psychiatriques.

C- Les objectifs de l'accueil

- ① Assurer un accueil individualisé, dans le respect de chacun et en libre adhésion
- ② Permettre à chacun de retrouver l'accès à ses droits
- ③ Favoriser les démarches relatives à la santé et notamment à l'accès aux soins.
- Aider la personne à se retrouver dans la dignité, notamment par un travail sur l'image et l'estime de soi, le bien-être, l'hygiène.
- ⑤ Favoriser les projets de vie et faire émerger le désir d'insertion.
- © Aider la personne à retisser des liens sociaux à travers la participation à la vie de l'accueil de jour.

D- Le primo accueil

Toutes les personnes arrivant sur notre accueil de jour rencontrent un travailleur social lors de l'entretien d'inscription. L'entretien du primo-accueil formalise l'inscription de la personne. Il est remis à chaque primo arrivant un livret d'accueil à l'intérieur duquel les missions de notre Association, les services proposés et les règles de fonctionnement sont clairement notés. Les services proposés soutiennent notre activité sociale qui vise un mieux-être global de la personne.

Ce premier entretien est centré sur le recueil d'informations concernant la personne, c'est aussi le début d'une évaluation, à un niveau très global, pour tenter de « défricher » la situation de la personne en présence.

Le primo-accueil va bien au-delà d'une simple inscription de la personne dans la structure. Il correspond davantage à une première activité d'Accueil et d'Ecoute, d'Information et d'Orientation.

En effet, les personnes qui se présentent pour la première fois, sont souvent désorientées et sans repères. Chaque personne accueillie est référencée par un membre de l'équipe éducative qui en assure l'accompagnement social.

E- Arrivée massive de personnes en demande d'asile

Depuis plusieurs mois, nous avons une arrivée importante de familles avec enfants en demande d'asile, originaires principalement d'Albanie, Arménie, Géorgie, Tchétchénie, RDC et Afrique de l'Ouest.

L'arrivée de ces familles avec enfants en demande d'asile a rapidement posé des difficultés de fonctionnement, en particulier dans le cadre de l'accueil de jour (prise en charge des enfants) et en matière de restauration notamment par le manque de place dont nous souffrons tous cruellement.

Cette nouvelle réalité impacte la manière de prendre en charge cette population car non seulement le traitement social des personnes de l'Union Européenne est différent de celui des personnes inscrites dans le cadre d'une procédure d'Asile mais les demandes des familles avec enfants sont spécifiques et répondent aux premiers besoins : lait pour enfant, couches, poussettes, vêtements, alimentation adaptée aux enfants.

A cela s'ajoute un accompagnement spécifique : vaccinations et scolarisation des enfants, suivi PMI, hébergement d'urgence adapté.

F- Les services et les prestations proposées

* Le service de restauration

L'alimentation reste une préoccupation majeure de la vie des personnes les plus défavorisées. Ainsi, l'objectif du restaurant social reste la possibilité d'offrir une restauration à tous ceux qui rencontrent des difficultés à se nourrir.

Il permet à ce public d'accéder à une alimentation équilibrée et régulière, mais l'acte de manger va au-delà de la simple réponse au besoin de base. L'acte alimentaire est aussi l'occasion d'échanges, de lien social et de convivialité. C'est un acte social par excellence, c'est bien ce que le Relais Orléanais ne cesse de développer depuis nombreuses années.

* L'accès aux soins et à la santé

Les infirmières bénévoles et le médecin sont indispensables comme interlocuteurs auprès des personnes accueillies et des partenaires santé (hôpitaux, médecins...). Au-delà du soin et de la sensibilisation des personnes en grande précarité à l'importance de leur santé, la finalité de l'accueil santé est d'orienter les personnes, chemin faisant, vers l'autonomie et l'utilisation du système de santé de droit commun. L'écoute est essentielle lors des consultations, certaines personnes recherchant uniquement une oreille attentive.

✗ Le service de douche et laverie

Pour la majorité de ces personnes qui vivent dans la rue, se laver, rester propre, laver son linge, relève parfois de l'exploit.

Ainsi, ce service de douche et de laverie est particulièrement apprécié par les personnes en situation précaire, sans domicile fixe, dont certains vivent en squat.

Ils y viennent aussi pour rester dignes, être propres et présentables pour un éventuel emploi.

Enfin, les personnes qui ont passé une nuit dehors viennent prendre une douche pour se réchauffer et se sentir mieux.

✗ La bagagerie

Les personnes sans logement ou hébergement stable peuvent entreposer leurs effets personnels à la bagagerie pour ne pas s'encombrer dans leurs déplacements ou leurs rendez-vous. Bien souvent, il s'agit des seules affaires qui leur restent d'où l'importance de pouvoir les stocker à durée limitée.

Ainsi, ce service proposé répond aux besoins immédiats et basiques de ces personnes en grande difficulté pour la plupart, cherchant avant tout à vivre de façon décente en évitant d'être repérés dans la cité et limitant ainsi les vols et les oublis lors de leurs multiples déplacements.

Toutefois, avec l'augmentation constante, au fil des années, des personnes accueillies et notamment des familles avec enfants (valises, poussettes), ce service bagagerie est à bout de souffle par manque de place.

≭ La domiciliation

La domiciliation des personnes sans domicile stable est une obligation légale et une mission importante pour le Relais Orléanais. Elle permet aux personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et surtout accéder à leurs droits et prestations, ainsi que remplir certaines obligations. Notre agrément préfectoral nous permet de domicilier 70 personnes.

Cette domiciliation demande une implication quotidienne du pôle éducatif et des agents d'accueil. Ce dispositif n'est pas subventionné par les pouvoirs publics.

G-L'accompagnement social

Cet accompagnement social de libre adhésion est caractérisé par l'écoute, la mise en confiance et la possibilité pour les personnes de mettre fin à tout moment à l'accompagnement. Très souvent, ces dernières sont isolées, démunies et il nous parait important qu'elles puissent s'autoriser à nous interpeller dès qu'elles en ressentent le besoin.

Nous effectuons nos missions dans l'optique « d'aller-vers » les personnes qui ne sont pas en capacité de solliciter de l'aide par et pour elles-mêmes. La vocation de cet accompagnement n'est en aucun cas de remplacer les dispositifs existants du droit commun.

L'accompagnement social s'enclenche aussi suite à une demande particulière : mise à jour de la situation administrative, suite à un changement de département, une rupture de situation de couple, une suspension de versement des différentes allocations, ...

Dans un premier temps, la priorité est d'assainir des situations administratives laissées en suspens, ou abandonnées, ce qui prend beaucoup de temps. Il faut dépister les parcours de chaque personne et tenter de rétablir les droits sociaux.

Ce travail a beaucoup d'importance. La porte d'entrée sur des situations passées donne du sens. Il s'agit d'un passage obligé avant de pouvoir parler projet d'insertion.

Pour d'autres, notre intervention sociale porte principalement sur un accès aux droits : santé (CMU, AME), ressources (ASSEDIC, RSA, AAH), prestations CAF, demande de logement. Nous sommes également sollicités pour aider les personnes accueillies dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation.

H-Le projet personnalisé

Pour entrer en lien, apprendre à connaître les personnes reçues. Entendre et puis être à l'écoute des besoins et de la souffrance exprimée permet de construire le projet personnel et de commencer l'accompagnement.

C'est une étape incontournable pour pouvoir soutenir la personne en fonction des difficultés énoncées.

Notre accompagnement se définit par une volonté de définir une stratégie de création et de maintien du lien, qui s'appuie de façon très concrète sur des notions telles que :

- ✓ La dimension psychosociale de l'accompagnement en tenant compte de l'individu et de l'environnement dans lequel il évolue. Il s'agit d'identifier l'ensemble des déterminants nécessaires au mieux-être des personnes. En ce sens, notre prise en charge se veut globale,
- ✓ La temporalité adaptée à chacune des personnes accompagnées en tenant compte de la fragilité des situations dans un parcours d'accompagnement,
- ✓ Notre accompagnement se définit par une volonté de définir une stratégie de création et de maintien du lien.

Les différentes nationalités, cultures et langues sont autant d'éléments qui, au quotidien, nous demandent de nous adapter. Souvent nous prenons plus de temps pour les personnes qui comprennent difficilement le français, car il faut reformuler, « faire pour elles ».

Les démarches administratives ne sont pas instinctives à réaliser, les formulaires pour accéder à leurs droits restent complexes à remplir, et comprendre quel document correspond à quel justificatif demandé n'est pas évident pour les personnes. Ces accompagnements demandent de l'énergie dans la durée.

En effet les personnes souhaitent sortir de leur situation, elles sont généralement actrices et nous sollicitent très régulièrement pour comprendre un courrier, pour obtenir des conseils et informations. En effet selon leur nationalité, nous constatons que leurs droits sont limités et qu'il est donc difficile pour elles de s'établir de manière stable comme elles l'espéraient.

C'est dans ces situations que nous essayons de rester soutenants et de les aiguiller sur leurs possibilités malgré la réalité qui semble donner une vision limitée en termes de perspectives.

I- Le travail en partenariat

Au fil des années, l'équipe éducative a constitué son réseau de partenaires compétents et spécifiques sur les difficultés des personnes accueillies : l'hébergement, l'emploi et la formation, la prise en charge sur le plan de la santé,...

En effet, les actions du Relais Orléanais et ses missions de prise en charge des personnes accueillies ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'un partenariat avec lequel nous avons tissé des liens au fil des années.

Ce travail en partenariat avec les différentes structures et services de l'Etat est un principe de complémentarité. Il s'agit de coordonner les interventions et d'aider les personnes accompagnées à se situer dans le réseau social et l'utiliser à bon escient.

Pour tenter de trouver des solutions de prise en charge et d'accompagnement social et éducatif, l'équipe renforce chaque année son réseau de partenaires extérieurs et notamment les structures institutionnelles : les services sociaux du département (MDD) et du CCAS, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO/115) pour l'hébergement d'urgence, les centres sociaux (ASELQO Carmes et Madeleine) pour les activités éducatives à destination des familles avec enfants; mais aussi l'Inspection Académique pour accélérer la procédure d'inscription à l'école des enfants en âge d'être scolarisés.

J- Les activités culturelles et de loisirs

Depuis de nombreuses années, le Relais Orléanais tente de remobiliser les personnes accueillies par l'accès à la culture et aux loisirs et une ouverture sur l'extérieur avec notre partenaire principal « l'Association Départementale Cultures Du Cœur » qui agit dans le cadre du programme de lutte contre les exclusions par l'accès de tous à la culture et aux loisirs.

ACTIVITE HYGIENE ET SANTE

I- LES DONNEES STATISTIQUES AU FIL DES ANNEES

Hygiène et santé	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Douches	1035	1351	1113	1121	1185	1450	1920
Consultations médicales	152	282	310	385	434	408	425
Consultations infirmiers	831	750	721	667	741	873	823
Coiffeur	184	186	182	161	143 du 1/01 au 30/09/2016	Néant	Néant
Podologue	66	69	48	67	38	45	40
Vestiaire	850	921	972	1320	1365	750	830

II- LES DONNEES ADMINISTRATIVES

II.1- CONSULTATIONS MEDECIN

Un médecin généraliste est présent une fois par semaine de 12 h 00 à 14 h 00 pendant le temps du repas des personnes et accueille des patients à la demande.

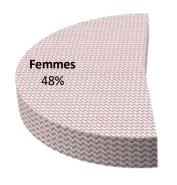
En 2018, **40** permanences ont été réalisées (**22** en 2012, **35** en 2013, **40** en 2014, **44** en 2015, **45** en 2016, **45** en 2017).

Le total des consultations est de **425** (**152** en 2012, **253** en 2013, **307** en 2014, **385** en 2015, **434** en 2016, **408** en 2017), soit une hausse de **6,25 %.** Il y a toujours entre **9** et **15** consultations par permanence.

Sur ces **425** consultations, **164 concernaient de nouveaux patients** vus pour la première fois, soit **39** % de nouveaux patients s'expliquant par le grand nombre de nouveaux arrivants au Relais.

Au cours de ces 425 consultations, 204 concernent les hommes et 221 les femmes.

Pour la première fois les femmes sont plus nombreuses en consultation que les hommes.





	Hommes	Femmes
2018	48%	52%
2017	59%	41%
2016	62%	38%
2015	61%	39%
2014	62%	38%
2013	72%	28%

Répartition par âge :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
0 – 16 ans	2 %	6 %	9 %	11 %	12 %	11 %	13 %
16 – 24 ans	9 %	7 %	10 %	9 %	0 %	8 %	7 %
25 – 59 ans	80 %	75 %	76 %	62 %	67 %	53 %	48 %
60 ans et +	9 %	12 %	5 %	18 %	21 %	28 %	32 %

On note une augmentation du nombre d'enfants et d'adolescents due à l'arrivée de nombreuses familles d'Afrique, ainsi qu'une augmentation des personnes âgées de 18 % à 21 %, 28%, puis 32 % surtout en raison de la pénurie médicale orléanaise qui entraîne des difficultés à être accepté par un médecin traitant pour les plus démunis particulièrement.

Ces personnes âgées utilisent la consultation hebdomadaire du Relais Orléanais comme une consultation de suivi de pathologie chronique.

NATIONALITES

Les français sont minoritaires : 25 % contre 75 % d'étrangers.

Ces étrangers représentent **25** nationalités avec, cette année, une très forte proportion des ressortissants d'Afrique noire en consultations (RDC, Togo, Sénégal, Angola, Guinée,...)

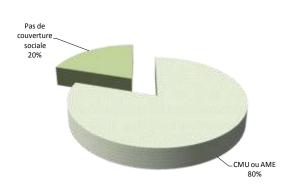
On constate une diminution des ressortissants des Balkans, toujours beaucoup de consultations de ressortissants du Maghreb et une augmentation des ressortissants d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Couverture sociale:

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CMU ou AME	67 %	61 %	60 %	80 %	80 %	77 %	80%
Pas de couverture sociale	33 %	39 %	40 %	20 %	20 %	23 %	20%

Il y a un maintien de la couverture sociale des consultants, mais il reste **20** % des patients qui n'ont pas de couverture sociale; soit parce qu'ils sont ressortissants étrangers, leur dossier étant en cours d'instruction, soit parce qu'ils refusent les contraintes administratives.

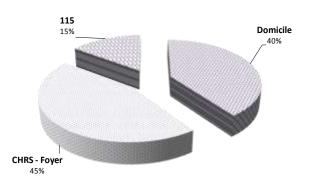
Nous soignons ces patients avec des **médicaments fournis et financés par le Relais Orléanais.**



Conditions de vie :

- Pas d'emploi régulier
- Le logement est un problème majeur :
- * 40 % des patients vivent à leur domicile
- * 45 % sont en foyer ou logement collectif
- * 15 % vivent dans la rue ou ont un hébergement irrégulier dans les foyers du 115.

En 2018, comme en 2017, la capacité des foyers étant insuffisante, des familles n'ont pu trouver de logement ; il est mis en place une solution médicale pour des personnes ou familles avec enfants nécessitant un hébergement durable.



LES MOTIFS DE CONSULTATION :

***L'ophtalmologie** : concerne 1 % des motifs avec infection, chalazion, suivi de glaucome et adaptation de lunettes loupes achetées par le Relais Orléanais.

La pathologie dentaire : concerne 4 % des motifs (seulement traitement d'abcès dentaires évolutifs).

La pathologie cardiovasculaire: concerne 10 % des motifs avec pour les 2/3 le suivi et traitement d'HTA, pour 1/3 le traitement d'insuffisance cardiaque, coronaropathie ou complications de varices.

La pathologie respiratoire et ORL : concerne 25 % des motifs, pour la moitié des problèmes infectieux ORL, pour 1/3 le traitement de bronchites et BPCO, pour 1/3 le traitement d'allergies respiratoire.

La pathologie neuropsychiques: concerne 10 % des motifs, pour la moitié des problèmes d'anxiété et dépression, pour 1/8 des troubles psychotiques chroniques, pour 1/8 des troubles liés aux toxicomanies (drogues, alcool), pour 1/4 des pathologies neurologiques diverses (épilepsies, céphalées, vertiges,...)

***La pathologie de l'appareil locomoteur**: concerne 16 % des motifs, avec pour les ¾ des pathologies rhumatologiques (arthrose, rachialgies, arthropathies métaboliques) et pour 1/4 des traumatismes, fractures, entorses.

***La pathologie cutanée** : concerne 6% des motifs. Pour 40 % des infections cutanées (gale, mycose, panaris), pour 40 % des allergies cutanées (eczéma, urticaire), pour 20 % des plaies cutanées.

La pathologie endocrinienne : concerne 8% des motifs; le diabète augmente notablement avec la venue de patients d'Afrique noire.

La pathologie digestive : concerne 13% des motifs, gastralgies, colopathies mais aussi 1 % de parasitoses digestives.

La pathologie génito-urinaire: concerne 7 % des motifs, avec 2 % de pathologies gynécologiques le plus souvent infectieuses, 2 % de suivi ou de diagnostics de grossesse et 1 % d'infections de l'arbre urinaire ou de la prostate.

CONCLUSION:

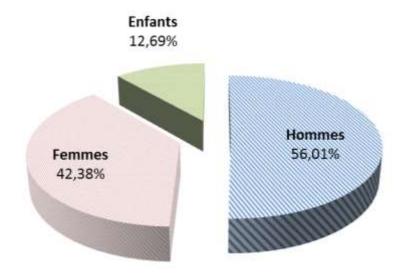
La consultation hebdomadaire du Relais Orléanais est de plus en plus utilisée comme une consultation de suivi de médecin traitant (suivi de grossesse, traitement de maladie chronique non urgent (diabète ou HTA)) et moins comme une consultation d'urgence ou d'opportunité pour des patients qui ne peuvent pas trouver à Orléans de médecin traitant en raison de la pénurie médicale, et souvent aussi par absence de couverture sociale.

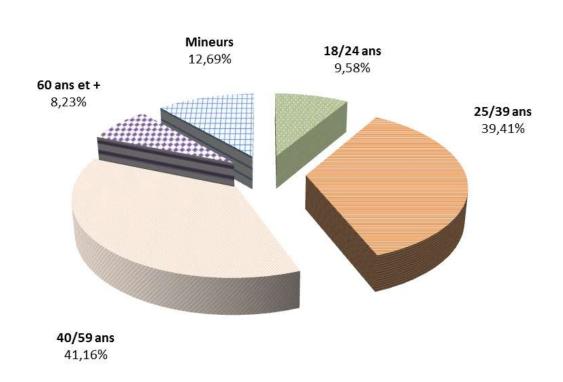
Cette année encore, une campagne de vaccination anti grippale a été organisée permettant la protection de 45 personnes non couvertes par l'assurance maladie, en majorité des personnes âgées.

II.2- CONSULTATIONS INFIRMIERS

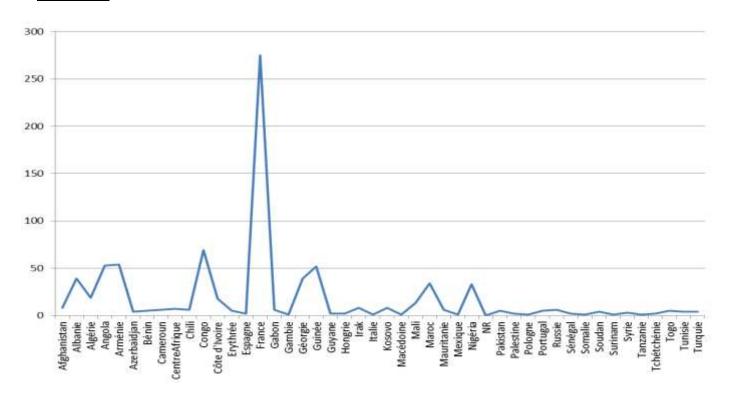
Typologie du public

			Tranches d'âge					
	Hommes	Femmes	Mineurs	18/24 ans	25/39 ans	40/59 ans	60 ans et +	Mineur
	415	314	94	71	292	305	61	94
Totaux	823			873				

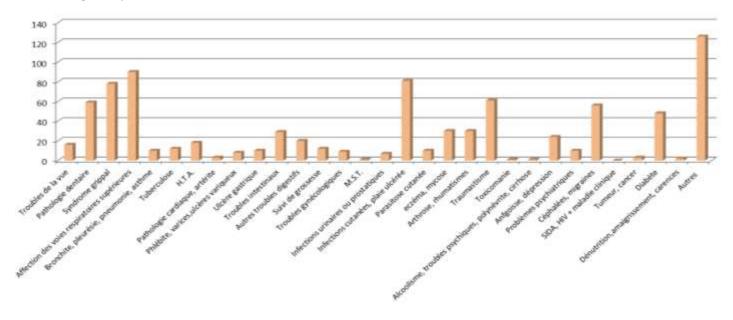




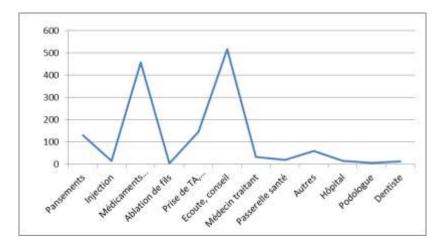
Nationalités :



Pathologies exprimées



Réponses apportées



ACTIVITES DE LOISIRS ET CULTURELLES

L'association n'a pas pour vocation de fidéliser les personnes accueillies mais de les orienter vers des dispositifs en termes d'hébergement, de soin et d'aide particulière. Pour autant, les personnes accueillies présentes peuvent bénéficier d'activités de loisirs et culturelles.

- ➤ Initiation à l'informatique et accès Internet : tous les lundis, mercredis et jeudis de 14h00 à 16h00 pour les personnes inscrites au Relais Orléanais. Cet atelier est assuré par un bénévole.
- ➤ Animation Culturelle en lien avec Cultures du Cœur du Loiret : par ses offres culturelles et sportives, Cultures du Cœur est un formidable outil utilisé en faveur des personnes accueillies au Relais Orléanais.
- Activité Arts Plastiques : atelier d'Arts Plastiques les mercredis après-midi, réunissant enfants et adultes. Il est régulièrement animé par deux bénévoles de l'association.
- ➤ Ciné-club : fonctionne les vendredis après-midi (sauf juillet et août) avec une programmation préalable. La programmation est conçue de manière thématique et éclectique.
- ➤ Atelier théâtre : un groupe de personnes accueillies participe à l'atelier théâtre encadré par la compagnie Aura Chrome, en collaboration avec l'association LEA sur quelques mois de l'année.
- ➤ Mille Lectures d'Hiver : dans le cadre de la 12ème édition de Mille Lectures d'Hiver, initiée et financée par la Région Centre, trois lectures ont eu lieu les dimanches après-midi au Relais Orléanais durant la campagne hivernale. Il s'agit de faire découvrir aux personnes accueillies et bénévoles un livre contemporain, lu par un comédien professionnel.
- > Jeux de société quelques dimanches après-midi en période hivernale : activité encadrée par des bénévoles volontaires.
- ➤ Partenariat ASELQO « Relais / Carmes » : pour l'accueil de familles orientées par le Relais Orléanais sur le Centre Social.

Témoignage de Nélia, travailleur social au Conseil Départemental et bénévole au Relais Orléanais:

La découverte de l'association du Relais Orléanais s'est faite à travers une rencontre dans le cadre professionnel lors de la construction du projet social du Centre Aselqo Madeleine. Effectivement, Olivier CARREAU, directeur du Relais Orléanais, impliqué notamment dans les réseaux partenariaux, a su susciter mon intérêt pour m'intégrer à l'équipe de bénévoles du weekend lors de la campagne hivernale.

Certes, les équipes sociales du département du Loiret et les CCAS connaissent depuis de nombreuses années la structure d'accueil et de restauration. Un travail de partenariat existe de longue date, mais il s'agissait de le réveiller, sachant que la vie quotidienne au Relais Orléanais répond souvent à des problématiques d'urgence qui peuvent sembler irréelles.

J'ai donc intégré la structure associative en hiver 2014 et découvert une facette du bénévolat avec des personnes engagées, le caractérisant. A ma grande surprise, j'ai observé une formidable énergie de tous les instants, une

bienveillance, une rigueur à la pointe de l'exigence de la part des bénévoles. Des aidants participatifs, des personnes accueillies riches de mixité et d'histoire ainsi qu'un personnel salarié investi.

Certains sont présents depuis de nombreuses années. L'équipe, dans son intégralité, fait preuve d'une grande compréhension et d'indulgence.

Ayant, par ailleurs, une certaine connaissance du monde associatif, je m'aperçois que le Relais Orléanais, quant à lui, occupe une place particulière... C'est un lieu de vie et d'effervescence, de mouvements, d'échanges, d'ouverture, de bienveillance et d'humanité. Ce sont les raisons qui me poussent, un hiver après l'autre, à retrouver avec joie et plénitude cette association engagée auprès des personnes en grande précarité.

Il m'a parfois été difficile de naviguer entre le « moi bénévole » et le « moi professionnel ». Mes fonctions de chargée d'insertion au Département m'ont toujours poussée à avoir un regard vigilant sur cet environnement. Dès lors, de nombreux questionnements me sont apparus, principalement sur l'accueil des familles mais surtout, sur la protection de l'enfance. Parfois alertée par l'équipe sociale du Relais Orléanais, il m'a semblé nécessaire d'intervenir dans mon cadre professionnel concernant des situations où les enfants étaient en danger, où les familles en errance étaient en grande difficulté.

A chaque fois, une phrase faisait résonnance pour moi: travailler ensemble pour faire évoluer des situations, pour apporter des réponses adaptées et multiples aux personnes les plus vulnérables.

La Maison Du Département Orléans Sud est riche d'un partenariat existant avec les centres sociaux Aselqo de la ville d'Orléans. Après des échanges avec les travailleurs sociaux du secteur Carmes-Madeleine, nous avons décidé d'une réflexion sur une action intégrant le Relais Orléanais, l'Aselqo Carmes et la MDD. Le but est de prendre en compte la problématique quotidienne des familles accueillies au Relais Orléanais : un lieu identifié spécifique pour l'accueil des familles, le transport, l'accompagnement des enfants à l'école, l'orientation vers des structures d'urgence...

Ce projet a débuté en février 2017 sur les constats suivants concernant:

Le Relais Orléanais:

- Présence sur l'accueil de plus en plus de familles avec enfants
- Grande fatigue des mères due à leur quotidien (errance, sans solutions d'hébergement, sortie des dispositifs d'hébergement dès 7 h00...)
- Problèmes en lien avec la prévention et la protection de l'enfance...

<u>Le Centre Social Aselgo Carmes</u>:

- Reconduction du projet social axé sur la solidarité et la culture
- Lutte contre l'isolement et l'exclusion à travers des espaces d'expression
- Animations parents/enfants afin de favoriser les liens
- Volonté de changer le regard porté face aux différences et la précarité....

<u>La Maison Du Département Orléans Sud</u> :

- Isolement des mères en errance avec les enfants
- Méconnaissance des dispositifs et accès aux droits
- Absence de liens familiaux
- Difficultés de mise en place d'un accompagnement social sur la durée....

D'autres constats repérés lors des rencontres n'ont pas tous été retranscrits. Néanmoins, il est important de noter que les différentes structures se retrouvent sur des difficultés communes : celles liées aux familles en

errance, dont les liens parents/enfants sont peu ou pas existants. Mais surtout, il nous semble primordial de mettre en place rapidement des connexions entre les différents acteurs afin d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne.

L'action a donc été expérimentée de mai à juin 2017, le mardi de 14 h00 à 17 h00 avec un accueil de 25 adultes et 39 enfants sur la période ; autant dire que pour l'ensemble des partenaires le résultat est très positif et prometteur pour la suite du projet.

Un bilan fait en juin 2017 a permis d'établir les constats suivants :

- Nécessité d'une présence au Relais Orléanais pour le repérage des familles, instaurer un accompagnement physique au Centre ASELQO. Mise en place d'un planning tripartite, chaque structure accompagnera en alternance les familles au départ du Relais.
- Constat alertant sur l'hygiène des enfants, prise en charge médicale inexistante. Lien avec les services de la PMI, réflexion d'interventions de partenaires extérieurs sur des thématiques liées à la santé (contraception, soins bucco-dentaires...).
- Passage du mardi au mercredi afin de favoriser la mixité entre les accueillis du Relais Orléanais et le public de l'ASELQO sur des temps d'animation.
- Mise en place d'un planning d'activités.
- Participation d'une famille accueillie au Relais Orléanais à une sortie famille organisée par l'ASELQO dans le cadre de sa mission.
- Exposition artistique des tableaux et des créations d'Alphonse MUINGI (personne accueillie au Relais Orléanais) et l'organisation d'un vernissage

De plus, sur la période de juillet 2017, six familles inscrites au Relais Orléanais ont participé en autonomie à des animations dans le cadre de « Carmes Plage ». Il s'agit d'un accueil ouvert à tous avec des jeux d'extérieur, des activités à libre disposition.

Puis, l'action a repris le 04 octobre 2017, le mercredi à partir de 14 h00. Avec un renforcement des liens avec la PMI et une orientation vers les permanences des auxiliaires de puériculture dans les centres ASELQO Carmes et Madeleine.

Au 27 juin 2018, le centre a accueilli 101 adultes et 141 enfants avec une reprise des activités dans le cadre de « Carmes plage » dès le 6 juin 2018.

L'objectif final est de travailler sur l'autonomie des familles pour se rendre au Centre ASELQO, à participer à des repas partagés, aux activités familles, aux ateliers « français au quotidien », mais aussi à proposer des idées pour concevoir leurs propres activités. Ceci nous conforte dans l'objectif fixé initialement dans la mise en place d'un travail commun pour faire avancer les situations et apporter des réponses adaptées aux familles en errance sur Orléans, dans la prise en compte de chaque famille pour évoluer dans les meilleures conditions possibles en gardant à l'esprit une bienveillance et une adhésion pour être acteur de sa vie.

L'action a repris le mercredi 26 septembre 2018 de 14h00 à 17h00 avec une possibilité que les familles restent au centre social jusqu'à l'ouverture de l'hébergement d'urgence en fin de journée.

Sur la période du 26/09/2108 au 19/12/2018, le dispositif « Relais Carmes » a accueilli 44 adultes et 57 enfants.

Un bilan de l'action menée est fixé en janvier prochain.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

✓ AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice 2018 concernent la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Ces comptes ont été contrôlés par Monsieur Fabien MERET, Commissaire aux Comptes, et ont fait l'objet d'une information au Conseil d' Administration lors des séances du 07/12/2018 et du 28/02/2019.

Au titre de cet exercice, il ressort un résultat déficitaire de 728,06 €.

Après affectation de ce résultat en report à nouveau, la situation cumulée se présentera ainsi :

		31.12.17		2018	Ré	ésultat après
					3	affectation
- RESTAURANT ACCUEIL DE JOUR	-	12 396,10	-	728,06	1	13 124,16
- CHANTIER INSERTION	-	24 057,48		-	-	24 057,48
TOTAL	-	36 453,58	ı	728,06	ı	37 181,64

✓ FAITS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2018 n'a pas fait l'objet de faits particuliers. Le projet de restructuration reste d'actualité, mais il n'a pas évolué de façon significative en 2018.

Il a été reconduit :

- La dotation de la provision pour départ à la retraite, calculée selon les mêmes dispositions que les années antérieures.

Cette dotation est comptabilisée pour 1/10ème de l'indemnité estimée pour les salariés en poste au cours de leurs dix dernières années d'activité.

- Le renouvellement de nos subventions avec nos partenaires dans les mêmes conditions qu'en 2017,

✓ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Comme les années précédentes, l'Association a respecté les principes et procédures habituels à savoir, l'indépendance des exercices et la permanence des principes comptables.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

	A	ACTIF			PAS	PASSIF	
	Brut	Amort/Prov	Net 2018	Net 2017		2018	2017
ACTIF IMMOBILISE					PASSIF PROPRE		
Terrain	12 000		12 000	12 000	Fonds Associatif	210 349	210 349
Bâtiment / Agenct Const.	306 250	239 229	67 021	75 882			
Installations Matériel	86 498	54 896	31 602	36 658	RESERVES		
					Report à nouveau	- 36 454	- 37 808
					Résultat de l'exercice	- 728	1 355
Prêts et Cautionnements	250		250	250	Subventions d'investissement	43 784	52 538
					Subventions op Rénovation	30 000	30 000
					Provision retraite	52 592	42 718
					Fonds dédiés ateliers	1 749	3 210
					Fonds dédiés santé	9 030	9 202
					Fonds dédiés DDJSCS	000 9	12 000
s/тотаl I	404 998	294 125	110 873	124 790	s/тотаl і	316 322	323 564
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Subventions à recevoir	21 250		21 250	12 000	Fournisseurs		10 615
Créances sur activités	863		863	2 406	Factures non parvenues	20 229	7 650
Autres créances	4 505		4 505	9 810	Dettes pour Congés Payés	27 994	31 551
Livret Crédit Mutuel	237 022		237 022	238 311	Organismes sociaux	25 041	46 280
Compte Crédit Mutuel	19 619		19 619	31 268	Autres dettes	2 563	479
Caisse	921		921	912			
S/TOTAL II	284 180	•	284 180	294 707	S/TOTAL II	79 127	96 575
Charges constatées d'avance	396		396	642	Produits constatés d'avance		
	TOT	TOTAL ACTIF	395 449	420 139	TOTAL PASSIF	395 449	420 139

Compléments d'informations sur les comptes du bilan

BILAN ACTIF

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Montant brut	Acquisitions	Cessions Rebut	Montant brut
	31/12/2017	2018	2018	31/12/2018
Terrain	12 000			12 000
Bâtiment Agenc. Constructions	306 250		-	306 250
Installations Générales Matériel	101 980	837	- 16 319	86 498
TOTAL IMMOBILISATIONS	420 230	837	- 16 319	404 748

Les investissements de l'année concernent l'acquisition d'une armoire froide ventilée.

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Total	Dotations	Reprises	Total
	31/12/2017	2018	2018	31/12/2018
Bâtiment Agenc. Constructions	230 368	8 861		239 229
Installations Générales Matériel	65 322	5 893	- 16 319	54 896
TOTAL AMORTISSEMENTS	295 690	14 754	-16 319	294 125

La dotation aux amortissements a été calculée, comme années précédentes, en mode linéaire et en fonction de la durée de vie des investissements.

SUBVENTIONS A RECEVOIR	Total	Règlement	A recevoir	Total
	Rappel 2017	2018	2018	31/12/2018
Solde subvention Conseil Depart.	10 000	10 000	10 000	10 000
Solde subvention Région Centre	2 000	2 000	11 250	11 250
TOTAL	12 000	12 000	21 250	21 250

Il s'agit de reliquat de subventions en attente de règlement.

CREANCES	Total	Règlement	A recevoir	Total
	Rappel 2017	2018	2018	31/12/2018
Créances sur activités	2 406	2 406	863	863
Autres créances	9 810	9 810	4 505	4 505
TOTAL	12 216	12 216	5 368	5 368

Les créances sont composées du solde du poste clients et de remboursement en attente de frais de formation par des organismes.

DISPONIBILTES	Total	Total
	31/12/2017	31/12/2018
	270 491	257 562

Par rapport à 2018, le total de nos disponibilités s'est légèrement réduit.

Pour rappel, ce montant représente la situation bancaire ponctuelle de fin d'année, elle inclue les fonds propres de l'Association, les fonds dédiés et les subventions reçues pour l'opération de rénovation des locaux.

Cette position est nécessaire pour honorer les dépenses du 1er trimestre en attente d'encaissement des subventions 2019,

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Total	Total
	31/12/2017	31/12/2018
	642	396

Il s'agit du contrat de maintenance de notre logiciel de comptabilité.

BILAN PASSIF

FONS PROPRES	Restaurant	Insertion	Solde 2018	Rappel 2017
FONDS ASSOCIATIF	210 349		210 349	210 349
RESERVES	- 13 751	- 22 703	- 36 454	- 37 808
RESULTAT EXERCICE	- 728	-	- 728	1 355
S/TOTAL fonds propres	195 870	- 22 703	173 167	173 896
SUBVENTION INVESTISSEMENT	43 784		43 784	52 538
SUBVENTION RENOVATION	30 000		30 000	30 000
FONDS DEDIES	16 779		16 779	24 412
PROVISION RETRAITE	52 592		52 592	42 718
TOTAL fonds propres (et réserves)	339 025	- 22 703	316 322	323 564

La subvention d'investissement tient compte de la reprise au titre de 2018 d'un montant de 8 754 € La subvention rénovation s'inscrit dans le cadre du projet de restructuration des locaux.

FONDS DEDIES	Montant	Dotations	Reprises	Solde
	au 31/12/2017	2018	2018	au 31/12/2018
Ateliers CONSEIL REGIONAL	3 210		1 461	1 749
Santé A R S	9 202		172	9 030
Accueil de jour et nuit DDJSCS	12 000	6 000	12 000	6 000
	24 412	6 000	13 633	16 779

Les fonds dédiés correspondent à des subventions reçues pour des dépenses qui seront réalisées en 2019. Le solde concerne les actions suivantes :

DETTES	31/12/2017	31/12/2018
	96 575	79 127

Les dettes regroupent les fournisseurs non réglés, les cotisations aux organismes sociaux du 4ème trimestre et l'estimation de la dette pour congès à payer.

PRODUITS CONSTATES D AVANCE	31/12/2017	31/12/2018
	-	-

Pas de subvention reçue au titre de 2019.

IMMOBILISATIONS / AMORTISSEMENTS 2018

Détail Immob	année	valeur	durée	Valeur RESID	Dot	Cumul Amts	Valeur RESID
	acquisition	origine	amort	12/2017	2018	31/12/2018	12/2018
				, -			, -
TERRAIN - 211000	1986	12 000		12 000			12 000
BATIMENT - 213100							
Immeuble origine	1986	212 971	19				
Immeuble normes compta	1986	200 971	31	23 192	1 288	179 068	21 903
Rénovation toiture	juil06	47 596	30	29 479	1 587	19 704	27 892
Rénovation toiture	déc16	17 023	30	16 409	567	1 182	15 841
S/Total immeuble		265 590		69 079	3 442	199 953	65 637
AGENCEMENTS - 213500	00	606	40			505	
Installation électrique	avr00		10			606	
Système anti panique	sept02		5			1 421	
Système désenfumage	déc03		5			1 552	_
Installation électrique	févr08		10	31	31	1 574	0
Installation rideau métallique	févr09		3			1 538	
installation rideau fer cuisine	déc10		5			1 491	
Installation rideau réserve	juil-12		5			1 155	
Travaux electricité	oct-13	4 450	5	667	667	4 450	0
Travaux plomberie	oct-13	565	5	85	85	565	0
Travaux extension	oct-13	12 478	5	1 870	1 870	12 478	0
Travaux extension cplt	juin-14	13 830	5	4 149	2 766	12 447	1 383
S/Total Agencements		40 660		6 802	5 419	39 277	1 383
TOTAL BAT / AGENCT		306 250		75 881	8 861	239 230	67 020
INSTALLATIONS TECHNIQUES - 2	15000						
Installation chaudière	juil-13	8 316	10	4 572	832	4 575	3 741
Installation plonge 2 bacs	sept-13	837	10	473	84	447	390
Installation bain marie	sept-13		10	3 497	617	3 291	2 880
Installation ch. Froide +	nov-13	9 584	10	5 592	958	4 951	4 633
Installation lave vaiselle	nov-13	3 827	10	2 231	383	1 978	1 849
Installation ch. froide -	mars-14	9 986	10	6 240	999	4 744	5 242
S/Total inst Techniques		38 721		22 606	3 872	19 987	18 734
INSTALLATIONS GENERALES - 21	8100						
Rénovation inst téléphone	sept-04	5 133	5			5 133	
Installation élect accueil	sept-06	1 081	5			1 081	
Installation élect direction	sept-06	1 928	5			1 928	
Installation eau chaude	août-08	1 769	5			1 769	
Installation étagère	mars-10	1 011	5			1 011	
S/Total inst Générales		10 922		0	0	10 922	0

Détail Immob	année	valeur	durée	Valeur	dotat	Cumul Amorts	Valeur
	acquisition	origine	amort	résiduelle	2018		résiduelle
MATERIEL INFORMATIQUE - 21	•	- 0 -					
Ordi bureau compta	janv-09	1 045	3			1 045	
Ordi portable	févr-10	560	3			560	
1							
2 ordinateurs	juil-10	1 081	3			1 081	
Serveur	juil-10	654	3			654	
2 ordinateurs	dec-12	946	3			946	
2 postes informatiques	avr-13	987	3			987	
1 Poste informatique	avr-13	355	3			355	
1 Poste informatique portable	avr-14	631	3	2	2	631	0
S/Total Matériel Informatique		6 259		2	2	6 259	0
MOBILIERS AUT. MATERIELS - 2	18200						
Equipement atelier cuisine	nov-03	490	3			490	
Mob bureau direction	sept-04	363	7			363	
Mob bureau accueil	oct-04	791	7			791	
Télévision accueil jour	déc-04	429	3			429	
Robot coupe légume	avr-06	1 002	5			1 002	
Armoire bureau accueil	oct-06	263	5			263	
2 Armoires à rideau	nov-06	526	5			526	
Plonge infirmerie	févr-07	753	7			753	
Armoire réfrigérateur	juin-07	1 765	5			1 765	
Réfrigérateur AR8593	juin-08	179	5			179	
Réfrigérateur ARC3212	juin-08	199	5			199	
Séche linge	mars-10	644	5			644	
Meuble casiers	mars-10	329	5			329	
Armoire / table	avr-12	454	5			454	
Vidéo projecteur	avr-12	399	5			399	
Armoire frigo	sept-12	1 578	5			1 578	
Fontaine à eau	sept-12	500	5			500	
2 Armoires à rideau	nov-12	311	5			311	
1 Réfrigérateur	avr-13	609	5	40	40	609	0
1 Lave linge	mars-13	179	5	8	8	179	0
Rayonnage chambre froide	nov-13	718	10	418	72	372	346
1 réfrigérateur 2 portes	nov-13	897	5	151	151	897	0
2 Armoires frigidaires	nov-15	4 998	10	3 915	500	1 583	3 415
1 Sauteuse basculante	déc-15	4 444	10	3 520	444	1 369	3 075
1 Fourneau 2 feux	mars-16	3 588	10	2 930	359	1 017	2 571
1 armoire positive	oct-16	2 165	10	2 021	217	361	1 804
1 armoire froide ventilée	août-17	1 188	10	1 049	119	258	930
1 MIXER	avr-18	837	5		112	112	725
S/Total autres Mat. Mobiliers		30 598		14 052	2 021	17 730	12 868
TOTAL INST MAT MOB INFOR		86 500		36 660	5 895	54 898	31 602
TOTAL GENERAL		404 750		124 541	14 756	294 128	110 622

COMPTE DE RESULTAT RECAPITULATIF

RUBRIQUES	2017	2018	
PRODUITS EXPLOITATION			
PARTICIPATION DES USAGERS	9 893	10 660	
SUBVENTION COLLECTIVITES	480 961	491 863	
REMBOURSEMENT ASP	101 053	77 418	
SUBVENTION BANQUE ALIMENTAIRE	603 420	596 083	
COTISATIONS ET DONS	13 761	15 955	
REPRISE FONDS DEDIES	15 518	13 633	
TOTAL PRODUITS	1 224 606	1 205 612	
CHARGES EXPLOITATION			
ACHATS BANQUE ALIMENTAIRE	603 420	596 083	
AUTRES ACHATS	46 764	45 583	
AUTRES CHARGES EXTERNES	93 410	96 783	
IMPOTS ET TAXES	8 342	8 563	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	330 365	330 270	
CHARGES SOCIALES	109 591	109 466	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	16 263	14 754	
DOTATIONS AUX PROVISIONS / FONDS DEDIES	28 366	15 874	
TOTAL CHARGES	1 236 521	1 217 376	
RESULTAT EXPLOITATION	-11 915	-11 764	
PRODUITS FINANCIERS	1 569	1 742	
CHARGES FINANCIERES	1 303	1 / 42	
RESULTAT FINANCIER	1 569	1 742	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	125	224	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
- sur opérations en capital (QP SUBV)	10 002	8 754	
- sur opérations de gestion	1 500	764	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 377	9 294	
TOTAL DES PRODUITS	1 237 677	1 216 872	
TOTAL DES CHARGES	1 236 646	1 217 600	
RESULTAT DE L' EXERCICE	1 031	-728	

Compte de résultat ventilé par activités 2018

	Restaurant social	Accueil de	Publics difficultés	Santé	TOTAL
POSTES	Accueil de jour	Nuit	Accompagnement	Hygiène	
	DDJSCS / VO / Autres	DDJSCS	C. DEPARTEMENTAL	ARS	GENERAL
CHARGES					
CHARGES ACTIVITES					
Alimentation	9 918				9 918
Fournitures Eau / EDF / GDF	23 310		356		23 666
Autres fournitures	12 961	1 932	4.054	2 208	17 101
Téléphone/Internet/Affranchiss Transports Déplacements	2 893 9 671	366	1 051	162	3 944 10 199
TOTAL GROUPE 1	58 753	2 298	1 407	2 370	64 828
TOTAL GROUPE 1	36 /33	2 230	1 40/	2 3/0	04 020
FRAIS DE PERSONNEL					
Personnel salarié	368 836	31 974	48 047	6 654	455 511
Personnel extérieur		30 226			30 226
Honoraires	6 232			6 148	12 380
TOTAL GROUPE 2	375 068	62 200	48 047	12 802	498 117
CHARGES GESTION COURAN	TE				
Loyer extension	3 000				3 000
Cotisations	9 957				9 957
Ent. Réparations Maintenance	10 180	2 167	1 177		13 524
Assurances	4 069				4 069
Impôts	2 577		277		2 577
Autres Charges diverses Amortissements Fonds dediés	2 850 12 000		377		3 227 12 000
TOTAL GROUPE 3	44 633	2 167	1 554	0	48 354
TOTAL CHARGES	478 454	66 665	51 008	15 172	611 299
PRODUITS					
Cotisations Dons	15 955				15 955
Participations usagers	10 657				10 657
Subvention DDRJSCS	250 335	66 665			317 000
Subvention VILLE ORLEANS	90 100	00 003			90 100
Subvention Conseil Départ.			50 000		50 000
Sub Conseil Régional Cap ASSO	15 000				15 000
Subvention A R S				15 000	15 000
Autres Subventions	4 763				4 763
Produits financiers	2 506				2 506
RBT ASP	77 418				77 418
Autres Produits Fonds dédiés	12 000			172	12 172
TOTAL PRODUITS	478 734	66 665	50 000	15 172	610 571
RESULTAT	280	0	-1 008	0	-728
CONTRIBUTIONS VOI	ı ONTAIRES EN N	ATURE			
CONTRIBUTIONS AOTO					
CONTRIBUTIONS VOLC	596 083				596 022
Banque Alimentaire Bénévolat	596 083 409 619			8 766	596 083 418 385

Compléments d'informations sur le compte de résultat

RESTAURANT SOCIAL ET ACCUEIL DE JOUR

Cette activité constituant l'activité principale de l'établissement Relais Orléanais, intègre l'essentiel des charges d'exploitation avec des dépenses d'achats, d'entretien, de personnel, d'assurances, d'amortissements,...

Son financement est assuré principalement par le versement de subventions accordées par la DDRJSCS (Etat), la Ville d' ORLEANS, le Conseil Régional (contrat CAP ASSO) et par d'autres produits divers (cotisations et dons, participations des usagers) et des remboursements de l'ASP CENTRE (contrats aidés),...

Son fonctionnement est également assuré par des contributions volontaires, avec l'apport en denrées alimentaires fournies par la Banque Alimentaire et la présence de nombreux bénévoles qui offrent leur disponibilité dans différents services du Relais Orléanais : administration, restaurant, accueil, vestiaire.

La valorisation de ces contributions représente cette année 62% des moyens nécessaires au bon fonctionnement de cette action.

Le résultat 2018 se termine avec un déficit de 728 € qui constitue le simple équilibre de nos comptes. Cet équilibre s'inscrit dans l'application de nos conventions qui précisent qu'en cas de solde de subvention non utilisée, nous avons l'obligation de le reporter en Fonds Dédiés.

ACCUEIL DE NUIT SANS HEBERGEMENT

Cette opération est réalisée pour la neuvième année consécutive. A l'origine démarrée à titre expérimental, elle s'inscrit désormais dans l'activité générale du Relais Orléanais. Cette année elle s'est déroulée dans les conditions habituelles sur la période de janvier à mars et ensuite en décembre soit une durée de 4 mois.

L'essentiel des charges concerne des frais de personnel et de la sous-traitance pour le personnel d'accueil et de sécurité, financé par la DDJSCS.

AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE

Cette action est financée par le CONSEIL DEPARTEMENTAL et s'intègre dans sa politique d'insertion. Cette subvention prend en charge l'équivalent d'un temps plein de l'équipe éducative avec quelques frais généraux associés.

SANTE HYGIENE

Cette action d'accès aux soins, à l'hygiène et à la prévention pour les personnes en situation de grande précarité, est financée par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé). Outre l'achat de médicaments de base et de produits d'hygiène (savons, rasoirs, shampoings, dentifrice, brosse à dents,...), ce financement permet également de solliciter la permanence hebdomadaire d'un médecin et mensuelle d'une podologue.

A noter que le dispositif bénéficie également d'un apport de bénévoles infirmiers sur l'ensemble de la semaine de fonctionnement. Cette action s'équilibre par une limitation des dépenses à hauteur de la subvention de 15 000 € en 2018.

Compléments d'informations sur les dépenses et recettes

Par rapport aux comptes de l'exercice 2017 les principales remarques concernant l'évolution des dépenses et recettes sont les suivantes :

CHARGES	2017 2018		ECAR ⁻	Γ		
Frais de Personnel	439 956	35,6%	439 736	36,1%	-220	-0,1%
Honoraires et personnel exterieur	49 254	4,0%	42 606	3,5%	-6 648	-15,6%
Eau, gaz, electricité	20 073	1,6%	23 309	1,9%	3 236	13,9%
Alimentation, hygiène, produits entretien	21 260	1,7%	22 273	1,8%	1 013	4,5%
Fournitures, réparations	15 983	1,3%	19 438	1,6%	3 455	17,8%
Transport et cotisations diverses	15 381	1,2%	15 595	1,3%	214	1,4%
Assurances, loyer, téléphone	10 115	0,8%	11 143	0,9%	1 028	9,2%
Autres charges	8 241	0,7%	8 226	0,7%	-15	-0,2%
Impots et taxes	8 342	0,7%	8 563	0,7%	221	2,6%
Amortissements / Provisions	25 604	2,1%	24 628	2,0%	-976	-4,0%
Report en fonds dédiés	19 025	1,5%	6 000	0,5%	-13 025	-217,1%
Banque Alimentaire	603 420	48,8%	596 083	49,0%	-7 337	-1,2%
TOTAL DES CHARGES	1 236 654		1 217 600		-19 054	-1,6%

PRODUITS	2017		201	8	ECART	
Cotisations et dons	13 761	1,1%	15 955	1,3%	2 194	13,8%
Participations repas	9 893	0,8%	10 660	0,9%	767	7,2%
Subvention Ville ORLEANS	93 000	7,5%	90 100	7,4%	-2 900	-3,2%
Subvention A R S	17 500	1,4%	15 000	1,2%	-2 500	-16,7%
Subvention DDJSCS	301 500	24,4%	317 000	26,1%	15 500	4,9%
Subvention Conseil Général	50 000	4,0%	50 000	4,1%	0	0,0%
Subvention Conseil Régional	15 000	1,2%	15 000	1,2%	0	0,0%
Autres subventions	3 961	0,3%	4 763	0,4%	802	16,8%
Remboursements ASP CENTRE	101 053	8,2%	77 418	6,4%	-23 635	-30,5%
Autres produits	1 832	0,1%	764	0,1%	-1 068	-139,8%
Reprise fonds dédiés	15 518	1,3%	13 633	1,1%	-1 885	-13,8%
Reprise prov investissement	10 002	0,8%	8 754	0,7%	-1 248	-14,3%
Produits financiers	1 569	0,1%	1 742	0,1%	173	9,9%
Banque Alimentaire	603 420	48,7%	596 083	49,0%	-7 337	-1,2%
TOTAL DES PRODUITS	1 238 009		1 216 872		-21 137	-1,7%

CHARGES D'EXPLOITATION

Par rapport à 2017, les charges montrent une stabilité.

Comme les années précédentes les frais de personnel, lesquels sont restés stables, constituent l'essentiel des charges financées.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits sont globalement en diminution; l'essentiel de cette baisse est relative à la réduction de la subvention des contrats aidés.

BANQUE ALIMENTAIRE ET BENEVOLES (en charges et produits)

Les contributions volontaires de la Banque Alimentaire et des bénévoles restent très essentielles à la vie du Relais Orléanais.

D'un montant total de 1 016 486 €, soit 62% des besoins du Relais Orléanais.

		2017	2018
BANQUE ALIMENTAIRE		603 420 €	596 083 €
BENEVOLES		405 936 €	418 385 €
	Total	1 011 373 €	1 016 486 €

Cette situation atteste les rôles primordiaux de la Banque Alimentaire pour la fourniture de denrées alimentaires et de l'apport des bénévoles dans le fonctionnement du quotidien. Sans ces soutiens, le Relais Orléanais ne pourrait assumer ses missions dans le contexte difficile d'aujourd'hui.

CONCLUSION

Comme pour l'exercice 2017, le résultat 2018 est en équilibre, ce qui constitue l'objectif du Relais Orléanais.

Cet équilibre a été atteint grâce à des charges maîtrisées et au renouvellement de la confiance de nos financeurs dans l'attribution de leurs subventions.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ASSOCIATION RELAIS ORLEANAIS

Siège Social: 41 bis Faubourg Madeleine

45000 ORLEANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2018

« Ce rapport contient 12 pages »

Commissaire aux Comptes Fabien MERET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Statuant sur les comptes annuels Au 31 décembre 2018

55, boulevard de Châteaudun - B.P. 90605 - 45016 ORLEANS Cedex 01 ☎ 02 38 68 01 87 - Fax : 02 38 54 06 54 - E-Mail : fmeret@bidault-richard.fr 115, rue de la Bissonnerie 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE ☎ 02 38 55 09 93

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Orléans

ASSOCIATION RELAIS ORLEANAIS 41 bis Faubourg Madeleine 45000 ORLEANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RELAIS ORLEANAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'élément particulier à porter à votre connaissance. Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Ces appréciations ne constituent pas une opinion sur des éléments des comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 2 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes



ASSOCIATION RELAIS ORLEANAIS

Siège Social : 41 bis Faubourg Madeleine

45000 ORLEANS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31 décembre 2018

« Ce rapport contient 2 pages »

Commissaire aux Comptes Fabien MERET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Statuant sur les comptes annuels Au 31 décembre 2018

55, boulevard de Châteaudun - B.P. 90605 - 45016 ORLEANS Cedex 01 ☎ 02 38 68 01 87 - Fax: 02 38 54 06 54 - E-Mail: fmeret@bidault-richard.fr 115, rue de la Bissonnerie 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE ☎ 02 38 55 09 93

Imerit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Orléans

ASSOCIATION RELAIS ORLEANAIS 41 bis faubourg Madeleine 45000 ORLEANS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées de l'exercice clos du 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion des ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code du Commerce.

Fait à Orléans, le 2 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

P. MERET

PERSPECTIVES 2019

BUDGET 2019

	1			1	
	Budget	Ville	Conseil		Budget
	total	Orleans	Départ	ARS	Total
	DDJSCS				ASSOS
60 Achats	44.500	40.000		2 500	24 500
achats mat et fournit	14 500 11 000	12 900	500	3 600	31 500 11 000
alimentation fournitures bureau	500	400	500		1 400
fournitures buleau fournitures hygiène	500	400	300	3 600	4 100
fournitures entretien		10 000		3 000	10 000
fournitures diverses	2 500	2 500			5 000
achats fournitures (eau, gaz, élec)		22 000			22 000
61 Services exterieurs	4 000	14 700	1 000		19 700
loyers	4000	14700	1 000		13 700
entretien reparation	1 500	9 500	1 000		12 000
entretien des duvets	2 500				2 500
assurances		4 200			4 200
documentation		1 000			1 000
62 autres services ext	45 100	20 150	6 500		78 650
honoraires	31 000	6 500	5 000	6 500	49 000
déplacements, transport	3 400	7 100	1 500	400	10 900
téléphone Alarme (en autre) cotis Bge Alim / Sec Cath (en autre)	1 700 9 000	4 900 1 500	1 500		8 100 10 500
frais de banque (en autre)	9 000	150			150
4,2 (2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,2,					
63 Impots et taxes	4 400	3 800	420		8 700
sur rémunérations (form cont)	4 400	1 100	420	80	6 000
autres (impots locaux)		2 700			2 700
64 Charges de personnel	329 500	80 900	46 580	6 920	463 900
salaires	246 811	63 900	36 580	5 720	353 011
charges sociales	82 689	17 000	10 000	1 200	110 889
CF auture shauer and					
65 autres charges gest 66 Charges fi					
67 charges except					
68 Dotations (retraites)	6 100	6 000			12 100
aux amortissements		6 000			6 000
retraites	6 100				6 100
Takal dan ahanan	402.600	460.450	FF 000	47.500	626 550
Total des charges	403 600	160 450	55 000	17 500	636 550
70 Ventes		11 000			11 000
participation usagers		11 000			11 000
74 Subventions :	397 600	135 000	55 000	17 500	605 100
bop 177	337 000	133 000	33 000	17 300	335 300
bop 304	31 000				31 000
Cap'asso		15 000			15 000
Conseil Départemental			55 000		55 000
vo		100 000			100 000
Autres communes		5 000			5 000
Organismes soc ARS				17 500	17 500
Contrats aidés asp	31 300	15 000			46 300
75 Autres produits		12 500			12 500
cotisations et dons		12 500			12 500
76 Produits financiers		1 950			1 950
78 Reprises fonds dédiés	6 000	1 550			6 000
					0000
Total des produits	403 600	160 450	55 000	17 500	636 550
Dácolean	0	0	0	0	
Résultat	0	0	0	0	0

PERSPECTIVES

Après un hiver de forte affluence au Relais Orléanais, le projet de reconstruction devient urgent et l'impatience se manifeste. Le chemin ne fait que commencer mais le budget est réuni et le travail a débuté avec de nombreuses étapes et des problématiques à résoudre.

Nous y travaillons activement et nous aurons besoin du concours des salariés et des bénévoles, chacun avec ses compétences et son implication.

Les travaux nous obligeront à des adaptations et à des changements de fonctionnement : il peut en résulter de l'appréhension, mais nous pouvons faire confiance à la bonne volonté des chacun pour poursuivre notre mission afin que les personnes accueillies n'en souffrent pas.

Gardons à l'esprit que notre action reste largement soutenue par nos partenaires institutionnels et associatifs.

Notre objectif reste donc de concilier la fidélité aux objectifs de l'Association et l'efficience des services que nous proposons.

NOS PARTENAIRES













